

PROJET SOCIAL

ESPACE LOUIS- BRAILLE 2024-2028



« Le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire. »
Charte fédérale des centres sociaux et sociaux culturels de France.

Remerciements :

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet social. Leurs contributions ont permis à l'équipe de l'Espace Louis Braille de vous présenter un projet proche des attentes et des besoins des habitants du quartier, avec une attention particulière aux familles et aux personnes fragilisées.

Mes remerciements vont directement aux habitants et aux bénévoles qui ont partagé leur expertise avec l'équipe. Ils nous ont sensibilisés sur des préoccupations et nous ont guidés vers des perspectives d'intervention les plus pertinentes.

Je remercie la CAF pour le soutien et la confiance dans les missions de l'espace Louis Braille à répondre aux attentes et besoins des habitants.

Un grand merci au comité d'habitants qui représente la parole de l'habitant et s'implique dans l'élaboration du projet social ainsi que dans sa mise en œuvre.

Je tiens aussi à remercier notre Maire-adjointe en charge des centres sociaux, Madame Corinne PONOT-ROGER, Madame Candie TOUSSIROT DGA, Madame Virginie LAPLAIGE, directrice de la cohésion sociale ainsi que mes collègues, directeurs et directrice Carole PEJU, Rabia CHIBANE et Ali MARIR pour ce travail collaboratif.

Et bien évidemment, l'équipe de l'espace Louis Braille Sébastien DOS SANTOS, Angélique LESOT, Mélanie COUTINHO- DIAS, Isabelle LEYMAN, Farida HIDRA ainsi que l'ensemble des bénévoles et vacataires.

Kouider ELATRECH
Directeur de l'Espace Louis Braille

Table des matières

Remerciements	3
Table des matières	4
Introduction	6
1. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL	7
1.1. Identification	7
1.2. Zoom sur la zone d'influence du centre social	7
1.3. Fonctionnement de l'Espace Louis Braille.....	8
1.4. Instances de pilotage de suivi du projet.....	8
1.5. Formalisation de la participation des habitants et des bénévoles	9
1.6. L'équipe de l'Espace Louis Braille	11
1.7. Organigramme de l'Espace Louis Braille	12
1.8. Les bénévoles de l'Espace Louis Braille	14
1.9. Les locaux de l'Espace Louis Braille	16
1.10. Le budget de l'Espace Louis Braille.....	17
1.11. Identification du partenariat et les modalités de collaboration	18
- Le partenariat.....	18
- La modalité du travail partenarial.....	18
- En perspective	19
2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ	20
2.1. Les caractéristiques démographiques de la population	20
2.1.1. Population meldoise	20
2.1.2. Le revenu des ménages.....	20
2.1.3. Part des ménages	20
2.1.4. Les chiffres C.A.F	20
2.2. Analyse des demandes du public accueilli au centre social.....	22
3. BILAN DU PROJET SOCIAL 2020 / 2024	23
3.1. Rappel des axes de développement du précédent projet social	23
3.2. Les résultats obtenus	24
Axe 1. La place des habitants	25
Axe 2. Un accueil au service du projet et des habitants	26
Axe 3. Intergénérationnel - la place des jeunes / Les séniors une ressource du territoire	27
Axe 4. Ecologie solidaire et économique	28
Axe 5. Parentalité	31
4. LA DÉMARCHE EMPLOYÉE	34
RETROPLANNING DE L'ELABORATION DU PROJET	34

4.5. Les groupes de travail.....	38
4.3. Mur d'expression libre	39
4.4. Boîte à idées à l'accueil de l'Espace Louis Braille.....	39
5. LE PROJET SOCIAL 2024/ 2028	41
5.1. Axes d'orientation au regard des finalités C.N.A.F. et des problématiques de territoire	41
5.2. Plan d'actions	42
5.3. Les moyens mobilisés	44
5.5. Les résultats attendus.....	44
5.6. Modalités de suivi et d'évaluation du projet.....	45
6. CONCLUSION	46
7. LES ANNEXES	47
Synthèse du projet social	48
Inauguration de l'Espace Louis Braille.....	51
.....	51
.....	51
.....	52
Fiche action Projet social 2024-2028.....	52
Réhabilitation de l'Espace Louis Braille	75
Retour en image de la vie de l'Espace Louis Braille.....	79
.....	79
Guide de l'Espace Louis Braille	83

Introduction

Le renouvellement du projet social est un moment important pour un centre social. Il lui donne la possibilité de questionner ses pratiques et la qualité de son offre de services. L'Espace Louis Braille collabore étroitement avec l'ensemble de ses partenaires pour offrir une qualité d'accueil dans le souci de répondre aux préoccupations des familles. L'équipe du projet social s'est investie durant ces derniers mois pour être à l'écoute et a consulté les habitants du quartier. Cette démarche nous a permis d'identifier leurs attentes et leurs besoins pour nous permettre d'y répondre dans les prochaines années avec pertinence et cohérence.

Durant l'élaboration du projet, nous avons réuni les partenaires institutionnels, les habitants du quartier, les associations locales et les services de la ville de Meaux. De la richesse de ces échanges et de la dynamique engagée est apparu un projet social proche des problématiques des habitants.

Cette concertation nous a permis d'identifier diverses problématiques qui seront travaillées durant le futur projet social :

- Comment l'Espace Louis Braille peut-il favoriser la participation des habitants et permettre l'émergence de projets d'habitants ?
- Comment l'Espace Louis Braille peut-il proposer un accueil de qualité et adapté ?
- Comment l'Espace Louis Braille peut-il agir sur le cadre de vie du quartier ?
- Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner le vieillissement de la population ?
- Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner et permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap ?
- Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leur fonction parentale ?

La méthodologie employée a été participative. Elle a rassemblé l'ensemble de nos partenaires, permettant de proposer un plan d'action pertinent et adapté à nos publics. Le partenariat privilégié avec la Caisse d'Allocations Familiales contribue à atteindre nos objectifs et à proposer un accueil de qualité à l'ensemble des habitants.

Dans un premier temps, la partie caractéristique du centre social vous permettra d'identifier le territoire d'intervention et les moyens de l'Espace Louis Braille.

Dans un second temps, le diagnostic partagé fera ressortir les éléments nécessaires pour prendre connaissance des éléments chiffrés et vous donnera une analyse des demandes des usagers.

La troisième partie, le bilan du précédent projet social, éclairera sur les résultats obtenus et permettra de vérifier la pertinence des actions proposées des quatre dernières années.

Dans la partie démarche, il s'agira de vous présenter la méthode de concertation et la manière employée pour associer les habitants et l'ensemble des acteurs de notre territoire d'intervention.

Enfin, la partie projet social 2024- 2028, vous proposera le plan d'action pour les quatre prochaines années et les moyens humains et techniques pour atteindre nos objectifs.

L'Espace Louis Braille place l'habitant au centre de son intervention afin de donner du sens dans son action. Ce futur projet se veut aux côtés de nos publics et de leurs préoccupations en apportant des solutions concrètes et adaptées.

1. CARACTERISTIQUES DU CENTRE SOCIAL

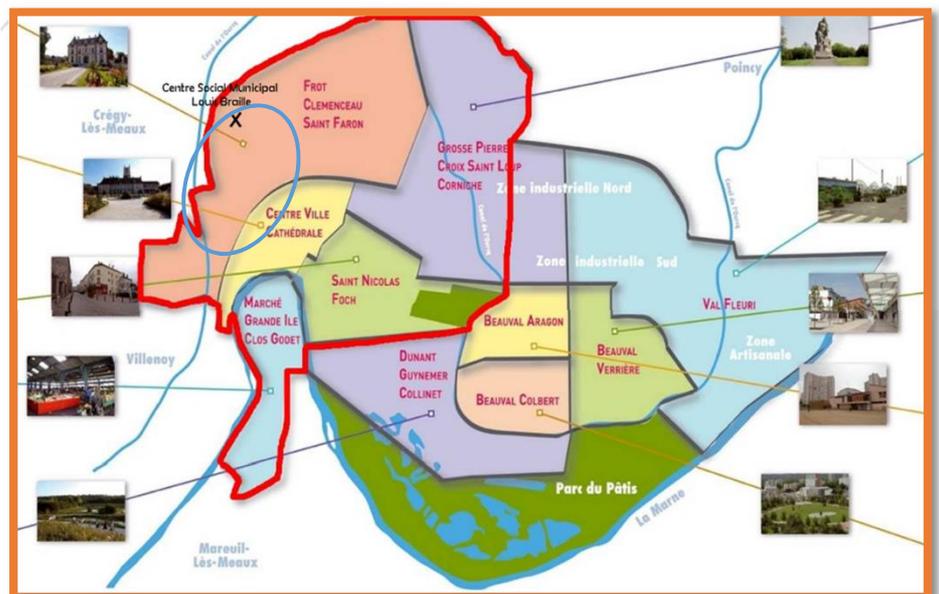
1.1. Identification :

Organisme gestionnaire	MAIRIE DE MEAUX HOTEL DE VILLE B.P. N° 227 77108 MEAUX CEDEX 01 60 09 97 00
Adresse	ESPACE LOUIS BRAILLE Adresse : 43, rue Louis Braille 77100 MEAUX 01 83 69 04 00 Espace.Louis.Braille@meaux.fr
Maire	Jean-François COPÉ
Délégation	Corinne Ponot-Roger, Maire-adjointe en charge des centres sociaux
Directeur Général des Services	Cédric SENLY
Directeur Général Adjoint	Candie TOUSSIROT
Directrice de la cohésion sociale	Virginie LAPLAIGE
Directeur de l'Espace Louis Braille	Kouider ELATRECH
Date de la première ouverture	1959
Période de validité du dernier agrément	2020- 2024
Nombre Habitants ville	55 709 habitants
Nombre d'habitants zone influence	32 311 habitants

1.2. Zoom sur la zone d'influence de l'espace Louis Braille :

En rouge la zone géographique de l'espace Louis Braille

En bleu la zone d'influence



La zone d'influence de l'espace Louis Braille comprend une population de **32 311** habitants qui correspond à **58 %** de la population Meldoise. (*Source Service humanisme et Insee*)

Elle comprend les quartiers :

- Quartier Saint Faron : 7 487 habitants,
- Platanes : 4 049 habitants,
- Foch : 7 845 habitants,
- Centre république : 5 686 habitants,
- Centre-ville- Hôtel de ville : 7 244 habitants.

La population est constituée de 48% d'hommes, 52% de femmes, 11,2% de personnes de 55 à 64 ans et de 13,4% de 65 ans et plus.

1.3. Fonctionnement de l'Espace Louis Braille :

Horaires de l'accueil du centre social

L'Espace Louis Braille est ouvert au public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Néanmoins l'amplitude horaire est de 9h à 23h pour les activités et animations.

Semaine en soirée et samedi selon les besoins et la programmation.

Les horaires sont le résultat d'une évaluation de la fréquentation de l'Espace Louis Braille, nous permettant d'optimiser les moyens humains mis à disposition à l'accueil. En revanche des permanences nocturnes sont proposées en semaine pour accueillir les habitants en activités. Afin de favoriser la participation des habitants, l'équipe d'accueil organise des permanences nocturnes et se rend disponible sur rendez-vous pour informer, orienter ou inscrire de nouvelles familles.

1.4. Instances de pilotage de suivi du projet :

L'Espace Louis Braille occupe une fonction stratégique sur le territoire de Meaux afin de travailler la proximité avec les habitants. Elle donne un pouvoir d'agir, renforcé et dirigé vers les personnes les plus fragiles. La méthode employée est participative pour impliquer l'ensemble de l'équipe, les acteurs locaux et le gestionnaire.

L'Espace Louis Braille est identifié par les habitants et les partenaires comme un équipement de proximité avec une richesse et une diversité de son offre et de ses publics. Au cœur de son activité, l'Espace Louis Braille insiste sur la priorité mise sur la participation des habitants sous toutes ses formes.

Le comité de pilotage du projet :

Le comité de pilotage du projet social 2024 / 2028 est composé de :

- L'équipe de l'Espace Louis Braille,
- Corinne PONOT-ROGER (Maire-adjointe en charge des centres sociaux)
- Candie TOUSSIROT (DGA)
- Virginie LAPLAIGE (Direction de la cohésion sociale),
- Melissa EBLET (Caisse d'Allocations Familiales),

- Isabelle JACQUES (Association Parenthèse bleue),
- Lynda MANSOURI (Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine et Marne),
- Sandrine SALAUN- ESCOLANO (Présidente du comité d'habitants).
- Hafid HOUBENALI (Responsable Espace jeunesse)

Le comité de pilotage du projet est décisionnaire et valide les étapes du projet social en cohérence avec les attentes de l'agrément CAF.

Comité technique du projet :

Le comité technique est composé de :

- L'équipe salariée,
- Le comité d'habitants,
- Les bénévoles,
- Les habitants.

Le comité technique se réunit régulièrement pour travailler sur la faisabilité des actions en lien direct avec les orientations du projet social. Il met en application les décisions du comité de pilotage.

Coordination des centres sociaux :

La coordination des centres sociaux rassemble :

- La directrice de la cohésion sociale,
- Les directeurs des centres sociaux meldeois (Louis Braille, Louis Aragon, Charles Cros, Louise Michel)

Son rôle de coordination des projets et actions des centres sociaux a pour but d'harmoniser les pratiques et de donner un sens commun. Cette instance donne encore plus de cohérence dans les actions en améliorant la visibilité auprès des partenaires et des habitants.

1.5. Formalisation de la participation des habitants et des bénévoles :

Les groupes loisirs :

Le groupe loisirs a été créé dans le but de donner la parole aux habitants dans le choix des animations en lien avec le projet social et ses orientations. Il est ouvert à tous les habitants et est constitué de personnes en charge de la programmation des sorties culturelles, éducatives, pédagogiques et de toutes les actions ludiques. Il se réunit une fois par trimestre ; y participent des habitants impliqués aux cotés de l'équipe dans les différentes étapes :

- Recherche et prise de décision des programmes d'activités,
- Recherche d'animations et de sorties,
- Demande de devis,
- Préparation des animations,
- Animation des activités par les bénévoles,
- Evaluation et bilan.

Des affiches sont réalisées par le service communication afin de toucher de nouveaux habitants du quartier. Les personnes déjà identifiées à l'Espace Louis Braille reçoivent l'invitation par mail ou par phoning.

La commission séniors :

La commission séniors est l'instance de réflexion et de co-pilotage, représentative des séniors fréquentant l'Espace Louis Braille (62 % des usagers). Elle se compose d'une trentaine de retraités bénévoles chargés des questions et des problématiques autour du vieillissement de la population. A partir du recueil des attentes et des besoins exprimés, la commission séniors :

- Conçoit,
- Met en œuvre,
- Évalue les actions en prévention Santé/Bien vieillir par une approche globale et positive de la santé.

Les séniors sont des ressources pour le centre social et son territoire. La commission par son utilité sociale et ses réunions trimestrielles, contribue à améliorer la qualité de vie des séniors afin de promouvoir les comportements favorables et protecteurs pour une bonne santé. A travers la diversité de ses actions et ses activités, elle participe à lutter contre l'isolement des séniors en préservant le lien social des retraités tout en favorisant l'amélioration, le maintien et l'appropriation des comportements favorables pour vivre longtemps et épanoui en bonne santé.

Le comité d'habitants :

Le comité d'habitants est l'instance officielle et représentative des habitants du quartier, il donne son avis sur toute question concernant le projet social et les actions mises en place en direction des publics. Cette instance contribue fortement à :

- L'élaboration du projet social,
- La mise en œuvre,
- Son évaluation.

Il permet d'identifier les besoins et les attentes du territoire.

Le comité d'habitants participe à l'évaluation des actions en cours et propose les réajustements. Il soumet à la municipalité des vœux concernant des enjeux du territoire. Chaque réunion donne lieu à un compte-rendu établi par le secrétaire (le directeur). Sa fréquence est trimestrielle.

Le comité d'habitants est à l'origine de grands projets, notamment l'agrandissement et l'aménagement de la cuisine, permettant de proposer un accueil et des activités de qualité.

1.6. L'équipe de l'Espace Louis Braille :

L'Espace Louis Braille comprend une équipe de 13 agents :

- 8 permanents
- 5 vacataires

Stable depuis plusieurs années, l'équipe est identifiée par les usagers et les bénévoles comme ressource pour répondre à leurs besoins et leurs attentes. La disponibilité et l'écoute des agents sont appréciées. Elle assure l'accompagnement des bénévoles dans un but de développement de l'autonomie et des compétences.

L'équipe de l'Espace Louis Braille favorise le travail de relation de proximité avec les partenaires au service du projet social. Les agents sont repérés et identifiés dans leurs domaines de compétences :

- La connaissance du territoire d'intervention et des publics,
- Une méthodologie de projet de qualité et adaptée,
- La création et le développement du partenariat au service des habitants,
- Facilite l'écoute, l'accueil et l'accompagnement des publics.

L'Espace Louis Braille intervient en direction des habitants en transversalité avec les espaces sociaux ainsi que les équipements de la ville de Meaux. La mutualisation des compétences nous garantit un accueil de qualité et proche des besoins et attentes des familles du quartier.

1.7. Organigramme de l'Espace Louis Braille :



KOUIDER ELATRECH
DIRECTEUR



Angélique LESOT
Assistante de direction



Mélanie COUNTINHO DIAS
Chargée d'accueil



Sébastien DOS SANTOS
Animation globale



Farida HIDRA
Animatrice



Sofiane HAMMOUDI
Entretien



Cyril SEGURA
Arts plastiques



Boubkeur ESSAHLAOUI
atelier sociolinguistique



Latifa BOUZIANE
Activité sportive



Isabelle LEYMAN
Animation collective familles

Équivalent temps plein :

On compte 11 salariés, cela représente 9,20 équivalents temps plein. Durant le précédent projet social on constate des changements suite à des départs sur d'autres postes en interne de plusieurs agents ainsi qu'un départ en retraite.

Notre objectif a été de maintenir une dynamique par des recrutements d'agents en adéquation avec nos valeurs et le concept « centre social ».

Qualification, année de recrutement des salariés :

Nom- Prénom	Qualification	Année de recrutement
ELATRECH Kouider Directeur	B.A.F.D D.E.J.E.P.S D.E.S.J.E.P.S Maîtrise en sciences sociales MASTER 2 Direction des politiques jeunes, d'animation et des dispositifs d'insertion - Mention : Intervention et développement social	01/2014
LEYMAN Isabelle Animatrice référent familles	BAC ES D.E.J.E.P.S/LICENCE science de l'éducation en cours	01/2021
DOS SANTOS Sébastien Animateur animation globale	DESJEPS performance sportive Diplôme d'entraîneur de football 2ème degré - B.E.E.S 1 ^{er} degré spécifique football	05/2011
LESOT Angélique Assistante de direction/Référent accueil	C.A.P / B.E.P communication, administrative, secrétariat	03/2019
COUTINHO DIAS Mélanie Chargée d'accueil	Brevet - BAC SES- B.T.S Communication des entreprises B.A.F.A- B.A.F.D	08/2007
HIDRA Farida Animatrice	BEP Sanitaire et social Bac PRO Service Diplôme d'Auxiliaire de puériculture	01/2018

Nouvelle animatrice référent famille : Le départ du précédent animateur référent famille vers un poste de référent de parcours au sein de la Direction de la Réussite Educative de la ville de Meaux, nous a amené à recruter Isabelle LEYMAN. Son expérience dans les établissements scolaires et ses actions de bénévolat dans un centre social, nous ont convaincus pour assurer la coordination du projet famille. Pour répondre aux exigences de la CAF au niveau de diplôme (niveau 3), une formation a été proposée pour valider des compétences et être en conformité avec les critères de qualification CAF.

Maintien d'un poste d'animatrice : Depuis janvier 2018, une animatrice renforce l'équipe d'animation, afin de proposer des actions collectives en direction des familles.

Depuis, l'agent intervient en direction des publics à temps plein, la collectivité confirme son soutien à l'Espace Louis Braille par des moyens mis à disposition.

Formation interne : Afin de maintenir un niveau de compétences et de qualité, la formation professionnelle est une priorité. Les agents bénéficient des formations auprès du CNFPT et de la Fédération des Centres Sociaux et Socio-culturels de Seine-et-Marne. De plus, les Espaces de la ville de Meaux mettent en place depuis plusieurs années des pôles de compétences pour favoriser les échanges et permettre la mutualisation et la transversalité.

Pôles de compétences :

Durant les dernières années, plusieurs rencontres de formation, d'échanges de pratiques, de cohésion d'équipe et de pilotage de projet par pôle de compétences qui réunissent les agents des 4 centres sociaux ont été mises en place :

Le pôle Accueil

- Echanges des pratiques,
- La notion d'accueil en centre social,
- Mise en situation et échanges de pratiques.

Le pôle référent famille

- Échanges des pratiques,
- Transversalité et mutualisation,
- Organisation d'une journée Parentalité.

Le pôle Animation globale

- Échanges des pratiques,
- Outils et méthodologie,
- Pilotage des actions transversales (Noël solidaires, Quinzaine des Arts, ...)

Le pôle accès aux droits

- Echanges des pratiques,
- Outils communs, transversalité et mutualisation.

1.8. Les bénévoles de l'Espace Louis Braille :

Nous comptons 28 bénévoles sur l'Espace Louis Braille. Ils interviennent dans différents domaines :

Activités portées par des bénévoles :

- Apprentissage de la langue française,
- Activités Bout'chou,
- Activités manuelles,
- Informatique,
- Soirées jeux de société intergénérationnelles,
- Tricot.

L'équipe accompagne les bénévoles dans le but de développer leur autonomie. Elle s'assure de maintenir une qualité des animations dans le plus grand respect des publics et des particularités de chacun. La dignité humaine est une des valeurs des centres sociaux.

La communication :

L'Espace Louis Braille met en place une stratégie diversifiée et adaptée selon les publics visés :

- Distribution de nos supports de communication auprès des habitants du quartier,
- Facebook / Instagram (à renforcer),
- Phoning,
- Bouche à oreille,
- Relais partenaires,
- Réseaux sociaux de la ville.

En perspective, une stratégie sur la communication sera mise en place via les réseaux sociaux pour toucher un public plus large.

Concertation :

Nos bénévoles sont sollicités et accompagnés sur des sujets concernant le projet social et son impact sur l'environnement territorial. Cette consultation permet de recueillir leurs avis, elle se fait de plusieurs manières :

- Mailing,
- Réunions thématiques,
- Affichage à l'accueil du centre,
- Bouche à oreille.

Une newsletter a été mise en place depuis décembre 2023 pour informer les bénévoles sur l'activité de l'Espace Louis Braille et proposer des apports théoriques et pratiques.

L'Espace Louis Braille propose un parcours des bénévoles avec des outils permettant l'accueil et l'accompagnement :

- Charte des bénévoles,
- Contrat d'engagement des bénévoles,
- Livret du bénévole.

Ces outils nous permettent de proposer un parcours du bénévole adapté : de son accueil à son autonomie. Cette démarche a été élaborée et construite avec les bénévoles et entretenue par l'ensemble de l'équipe.

1.9. Les locaux de l'Espace Louis Braille :

L'Espace Louis Braille a bénéficié d'une réhabilitation à grande échelle, autant interne qu'externe. Ce sont plus de 800 000€ financés par la ville de Meaux afin d'améliorer l'accueil de nos publics. De plus, la structure accueille plusieurs associations pour les accompagner dans leur développement de projet. Cette cohabitation favorise une dynamique partenariale au bénéfice de notre public intergénérationnel.

L'Espace Louis Braille se compose :

- 1 hall d'accueil,
- 4 bureaux,
- Un Espace dédié à l'équipe d'animation,
- 1 cuisine équipée,
- 1 salle informatique,
- 3 salles polyvalentes (une de 100 m², une de 40 m² et une de 14 m²),
- La plus grande salle est mise à disposition des habitants pour la location, ou mise à disposition à des associations partenaires,
- 1 parking de 15 places,
- Une cour extérieure.

L'Espace Louis Braille est totalement adapté au public porteur de handicap, son étage est accessible par un ascenseur.

La réhabilitation de l'Espace Louis Braille :

L'Espace Louis Braille a bénéficié d'une réhabilitation totale. Ces travaux ont permis la mise aux normes techniques de la structure au niveau de la :

- Sécurité,
- Accessibilité,
- Fonctionnalités de l'ERP.

Les travaux ont concerné l'ensemble de l'équipement dont l'aménagement d'une nouvelle cuisine qui bénéficiera aux bénévoles pour la mise en place d'activités, aux associations locales et aux nombreux usagers ainsi qu'aux Meldois lors des locations.

Les travaux ont débuté en janvier 2022 et se sont finalisés en août 2023. Ces travaux s'inscrivent dans une volonté d'améliorer l'accueil des publics en garantissant la reconnaissance vis-à-vis des professionnels, des bénévoles et des habitants impliqués dans le projet social.

L'Espace Louis Braille est un lieu accueillant, sécurisé, polyvalent, permettant de répondre aux missions premières d'un centre social.

En perspective : La mise en place d'un jardin zen pour les familles.

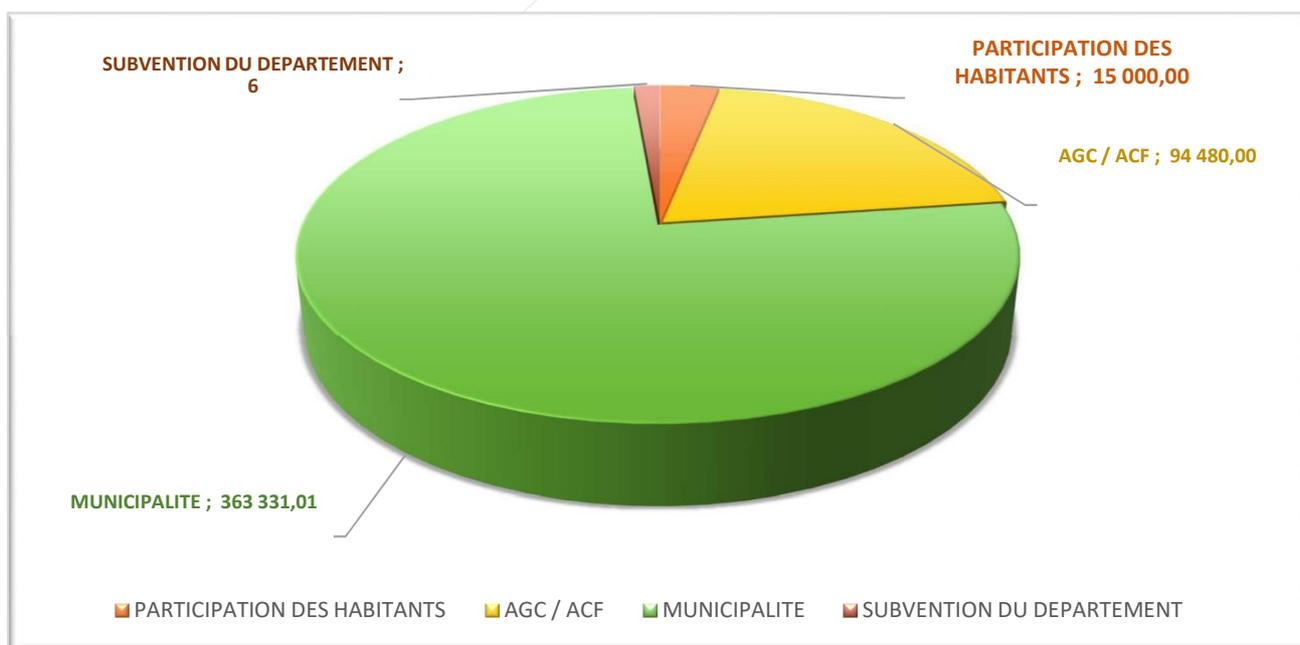
1.10. Le budget de l'Espace Louis Braille :

Financeurs :

- La Ville de Meaux
- La CAF (AGC, ACF)
- Subvention du département (Séniors)
- La participation des usagers

CHARGES		
COMPTES	INTITULE DES COMPTES	TOTAL CHARGES
60	ACHATS	13 451.00€
61	SERVICES EXTERIEURS	11 390.00€
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 880.00€
63	IMPOTS ET TAXES	2180.00€
64	FRAIS DU PERSONNEL	445 713.01€
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	779.00€
TOTAL		479 393.01€
PRODUITS		
COMPTES	INTITULE DES COMPTES	TOTAL CHARGES
70	PARTICIPATION	15 000€
70623	AGC/ACF	94 480.00€
741	MUNICIPALITE	363 331.01€
743	SUBVENTION DU DEPARTEMENT	6 582.00€
TOTAL		479 393.01€

Les financeurs de l'Espace Louis Braille :



1.11. Identification du partenariat et les modalités de collaboration :

- Le partenariat



Le partenariat de l'Espace Louis Braille est organisé dans une logique de mutualisation et de transversalité. Il y a plusieurs étapes de construction du partenariat :

- **La première étape :** l'Espace Louis Braille est ressource pour le futur partenaire par la mise à disposition d'une salle, du matériel ou une compétence spécifique.
- **La seconde étape :** les partenaires construisent et mettent en œuvre des projets d'intérêt général et collectif, au service des publics selon des problématiques communes.

Malgré la période de COVID, la relation partenariale avec les acteurs locaux est restée intacte et a permis la réalisation de belles actions en direction des familles. Néanmoins l'Espace Louis-Braille doit s'inscrire dans une démarche de reconquête d'un nouveau partenariat suite aux travaux de réhabilitation du centre social.

- La modalité du travail partenarial

L'Espace Louis Braille met en place des rencontres de partenaires sous différentes formes. Elles peuvent être organisées autour d'une problématique commune ou dans un cadre convivial.

La démarche de développement du partenariat vise à rassembler les acteurs du territoire autour du centre social. L'équipe est reconnue pour son ouverture et sa disponibilité auprès de nos partenaires. Chaque opportunité est étudiée en équipe en associant notre comité d'habitant. Néanmoins ces temps de rencontres méritent d'être développés pour créer et entretenir une relation partenariale forte et adaptée aux problématiques des habitants.

- **En perspective**

Bien que le partenariat de l'Espace Louis Braille se développe bien, l'enjeu est d'entretenir la cohésion avec les acteurs de proximité :

- les associations locales,
- les syndicats de copropriétaires,
- les commerçants du quartier.

Sur le futur projet social 2024-2028, l'Espace Louis Braille renforcera son rôle d'acteur incontournable auprès de ses partenaires au bénéfice des habitants du quartier.

2. DIAGNOSTIC PARTAGÉ

2.1. Les caractéristiques démographiques de la population :

Meaux, commune de Seine-et-Marne, en région Ile de France, compte **55 709** habitants (chiffres 2022), s'étend sur une superficie de 15,18 km² et sa densité de population est de 3 718,9 habitants/km² (source Insee).

La Ville de Meaux est la plus peuplée du département juste avant Chelles. Meaux est au centre d'une agglomération de 26 communes de plus de 108 228 habitants. **Le Pays de Meaux est passé à 26 communes le 1^{er} janvier 2020, et compte 4 nouvelles communes : Boutigny, Saint-Fiacre, Quincy-Voisins et Villemareuil.**

2.1.1. Population melloise :

Structure de la population	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
Nombre d'habitants	55 709	32 311 habitants qui correspondent à 58 % de la population melloise
Part d'hommes	20 186	48%
Part de femmes	23 183	52%

2.1.2. Le revenu des ménages :

Le revenu des ménages	Sur la Ville de Meaux
Revenu fiscal médian	2 166 € (Source Insee 2021)
Part des ménages non imposés	54,1%

2.1.3. Part des ménages :

Les ménages	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
Nombre de ménages	23 385	11 961 soit 57% des ménages
Part des ménages 1 personne	34,8%	33,6%
Parts des couples avec enfants	28,6%	43%

2.1.4. Les chiffres C.A.F :

Les prestations sociales C.A.F	Sur la Ville de Meaux	Sur la zone d'intervention
Allocataires CAF	12 764 soit 23%	5722 soit 44,8%
Taux de couverture de la population par la CAF	34 193 soit 60,12%	12 251 soit 36,6%
Allocataires Couples avec enfants	7 148	2795 soit 38 %
Allocataires Couples 3 enfants et +	2262	425 soit 27,3%
Familles Monoparentales	2 879	1 066 soit 37,35% dont 3 enfants et + 4,51
Vulnérabilité économique famille monoparentale	1 243	Soit 29 % sur 5252
Population isolée	6 040	Soit 44%

FORCES / POINTS A AMELIORER/ OPPORTUNITES / RISQUES

L’outil SWOT ci- dessous est le point de départ des décisions qui impactent le projet stratégique. Ce qui alimente le SWOT, ce sont des données sur l’environnement (données externes) et des informations sur l’environnement interne, ses activités et son identité (données internes).

Le SWOT est représenté sous forme de tableau à quatre entrées :

- Les Menaces et les Opportunités qui clarifient les données externes et
- Les Forces et les points à améliorer qui synthétisent les données internes.

Les forces du quartier

Richesse des activités et animations
Structures institutionnelles et service public
Etablissements scolaires
Les commerces de proximité (épicerie, boulangerie, pharmacie...)
Diversité générationnelle et culturelle
Environnement Espace vert vaste
Positionnement dans le centre-ville
Places de stationnement
Population en grand nombre
Culture du bénévolat entretenue

Les points à améliorer du quartier

Transport : mobilité pour les personnes vulnérables
Pas de distributeur de banque dans la zone commerciale
Commerces peu diversifiés
Relations entre les générations
Zone d'intervention très vaste
Pas d'activité le week-end
Circulation dense aux sorties scolaires
Les jeunes n'identifient pas le centre social comme un lieu ressource

Deux grandes idées fortes transversales à toutes les thématiques :

Un public intergénérationnel/ La mobilisation des bénévoles

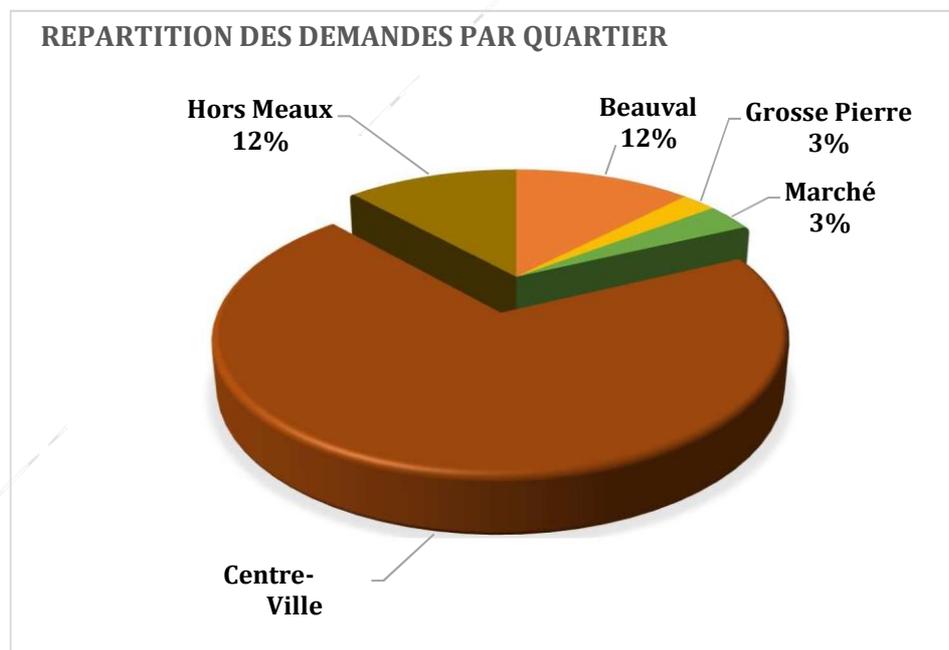
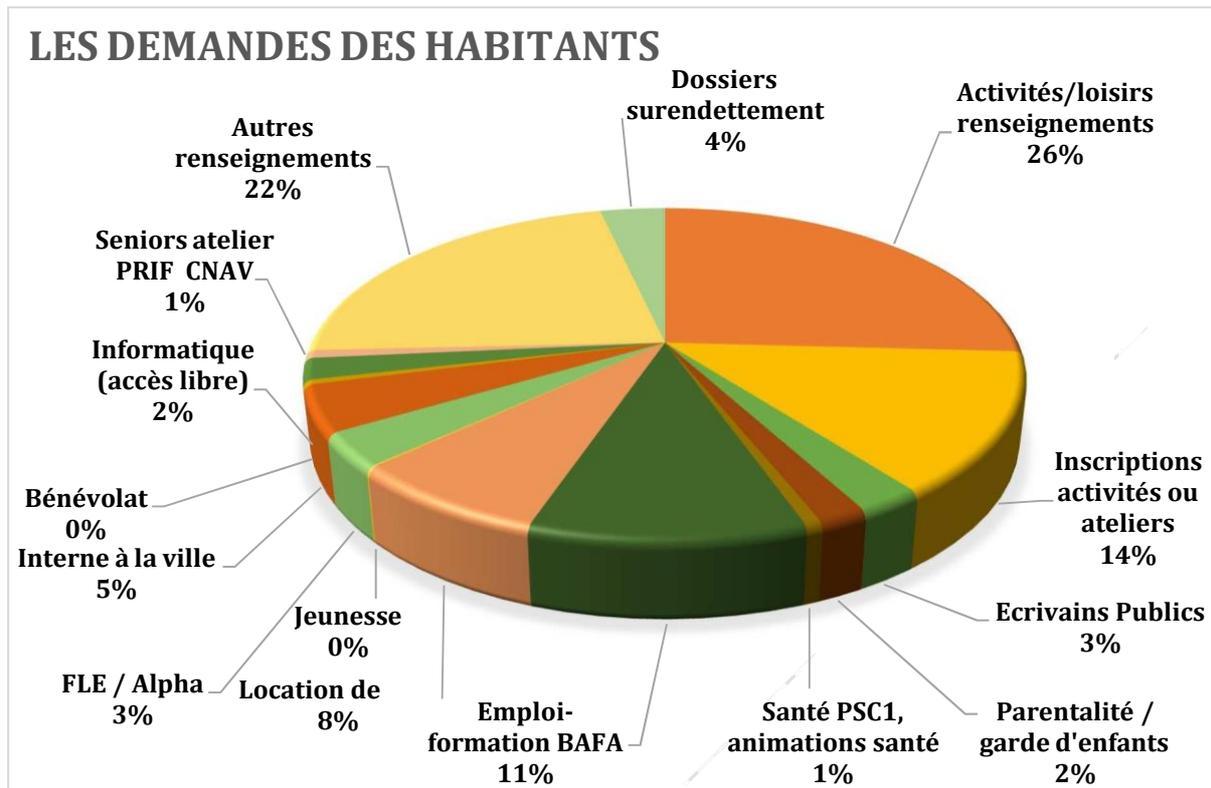
Les opportunités pour l'Espace Louis-Braille

Equipe stable dynamique
Un acteur fédérateur
Richesse du partenariat
Mise en place de projets novateurs avec les habitants
Une bonne coordination des centres sociaux
Un rôle du centre social comme lieu ressource pour les habitants et les associations

Les risques pour l'Espace Louis Braille

Accompagnement de l'évolution urbaine
Manque de visibilité dans les réseaux sociaux (Facebook/Instagram...)
Si augmentation de la précarité risque d'exclusion, d'isolement et de repli sur soi des habitants
Cohésion sociale et lien social
Cadre de vie fragile (entre les générations)
Le manque de partenariat sur la jeunesse peut renforcer le sentiment d'abandon des jeunes

2.2. Analyse des demandes du public accueilli au centre social :



L'équipe d'accueil réalise un travail remarquable pour recueillir les attentes et besoins des habitants au niveau de l'accueil. Ces éléments sont un atout supplémentaire à la mise en place d'actions concrètes. Elle recense les demandes et analyse les statistiques qui nous permettent d'identifier les problématiques et les préoccupations des habitants. Elles sont travaillées en collaboration avec nos partenaires institutionnels et associatifs.

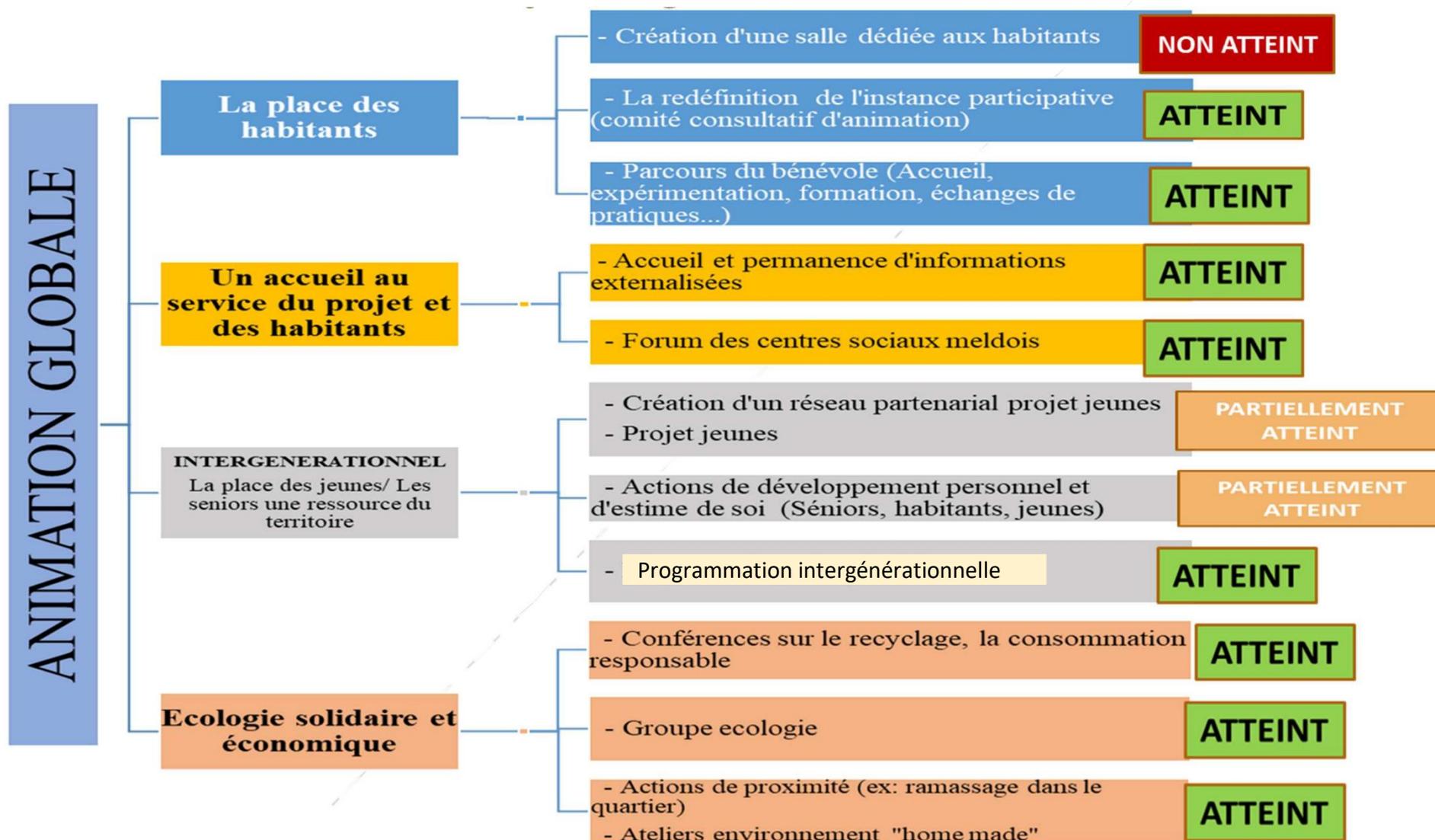
3. BILAN DU PROJET SOCIAL 2020 / 2024

3.1. Rappel des axes de développement du précédent projet social :

L'Espace Louis Braille durant ces dernières années a travaillé sur des problématiques issues d'un diagnostic de territoire ; l'ambition de ce projet a été de renforcer l'Espace Louis Braille dans ses fonctions d'animation de la vie locale et comme lieu ressources pour les habitants, les partenaires et les acteurs sociaux locaux.

Les problématiques	
La place des habitants	Comment l'Espace Louis Braille peut-il renforcer l'implication et la capacité de décision des habitants ?
L'accueil au service du projet et des habitants	Comment l'Espace Louis Braille peut-il informer et accueillir les publics du quartier ?
L'intergénérationnel : la place des jeunes au centre social en prenant compte les seniors comme ressource du quartier	Comment l'Espace Louis Braille peut-il favoriser l'utilité sociale des seniors, les coopérations générationnelles et partenariales (acteurs Jeunesse) ?
L'écologie solidaire et économique	Comment l'Espace Louis Braille peut-il éveiller la conscience écologique des habitants ?
La scolarité des enfants dans le cadre familial	Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner les parents d'enfants scolarisés ?
L'implication des familles à la prise de décision des orientations du centre social	Comment l'Espace Louis Braille peut-il rendre actrices les familles ?
L'accès aux droits des familles fragilisées	Comment l'Espace Louis Braille peut-il être un lieu ressource pour les familles ?
La parentalité et les questionnements des familles liés à l'éducation de leurs enfants.	Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leur parentalité ?

3.2. Les résultats obtenus :



Axe 1. La place des habitants :

Il existe plusieurs formes de participation active au sein de l'Espace Louis Braille :

- Création d'une salle dédiée aux habitants

La période COVID et la phase de réhabilitation de l'Espace Louis Braille n'a pas favorisé la réalisation de cette action. L'équipe a eu des difficultés à mobiliser les habitants, malgré l'ambition de proposer un Espace dédié aux habitants.

- La redéfinition de l'instance participative

En collaboration avec les Espaces sociaux de Meaux, l'Espace Louis Braille a pu revoir le fonctionnement de l'instance participative. Nous avons travaillé sur une nouvelle organisation et élaboré un nouveau règlement de cette instance afin de permettre une plus grande implication. La participation des bénévoles a été un atout pour tendre vers la mise en place d'une instance qui répond au pouvoir d'agir des habitants et de la circulaire CAF. La participation de la Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne a permis l'expression de tous. Le nouveau comité d'habitants s'est réuni 4 fois par an, afin d'échanger et de débattre sur des projets et des actions.

- Parcours du bénévole

L'accueil et l'accompagnement des bénévoles sont un axe majeur afin de rendre réelle la participation des habitants. La mise en place d'un parcours du bénévole a permis à l'ensemble des bénévoles :

- Un accueil de qualité,
- Un accompagnement personnalisé,
- Des échanges concrets et adaptés,
- Des apports théoriques et pratiques,
- Des temps de valorisation (repas des bénévoles, rencontre petit déj...)

Aujourd'hui, l'ensemble de l'équipe est informé et a conscience de l'importance de toutes ces étapes pour favoriser une participation des habitants saine dans l'intérêt général et collectif.

Les étapes du parcours du bénévole

1. Accueil/ information :

Les futurs bénévoles se manifestent de deux manières : soit par mail à l'Espace Louis Braille ou physiquement à l'accueil. L'agent d'accueil reçoit la demande en écoutant activement les motivations de la personne, il donne les informations générales pour un premier contact. Il lui remet la charte des bénévoles et le contrat d'engagement pour qu'il puisse en prendre connaissance. Ensuite il se charge de poser un rendez-vous avec un des agents. Un bon nombre de nouveaux retraités se présente ponctuellement à l'accueil, cherchant à s'investir dans la dynamique de l'Espace Louis Braille et à organiser leurs nouvelles vies.

2. Rencontre avec un membre de l'équipe de l'Espace Louis Braille :

Ce temps permet de présenter le projet et le concept centre social, il permet aussi de rassurer sur le cadre juridique. On prend le temps de répondre aux questionnements et d'organiser le futur accompagnement. L'agent utilise un outil d'identification commun aux quatre centres sociaux.

3. Accompagnement personnalisé :

Durant cette étape d'expérimentation de l'action, l'Espace Louis Braille accompagne le bénévole sur plusieurs domaines :

- Logistique,
- Communication,
- Préparation pédagogique.

4. Contractualisation :

La dernière étape du parcours du bénévole se conclut par une contractualisation avec la signature du contrat d'engagement. L'accompagnement continue dans le soutien et le suivi quotidien.



Axe 2. Un accueil au service du projet et des habitants :

Un investissement pour s'assurer de la qualité de notre accueil en direction des habitants. Le travail de veille sociale par l'ensemble de l'équipe a renforcé notre proximité en direction de tous les publics. Plusieurs temps de travail avec l'ensemble des acteurs du territoire ont été proposés pour définir les priorités et la mise en place concrète de solutions pour les habitants.

- Accueil et permanences d'informations externalisées

Dans le cadre du projet social 2020-2024, des temps d'informations dans l'Espace public ont été organisés par l'équipe en direction des habitants. Plusieurs bénévoles ont participé à cette démarche pour partager l'activité et la dynamique de l'Espace Louis Braille. Ce sont au total plus de 15 permanences mises en place, donnant lieu à 20 rencontres avec les habitants.

- Forum des Espaces sociaux

Les Espaces sociaux de la ville de Meaux ont mis en place une journée de promotion et de valorisation du concept centre social. Cette journée a eu lieu le mercredi 26 avril 2023 au

Colisée de Meaux de 10h à 18h. L'objectif du salon a été de faire connaître les Espaces municipaux et leurs potentialités aux habitants. Plusieurs problématiques ont été travaillées sur cette journée :

- Comment peut-on accueillir et informer d'avantage les habitants ?
- Comment valoriser les missions auprès du grand public et des partenaires ?
- Comment renforcer la participation des habitants ?

Fréquentation : 300 personnes – comptabilisées par la distribution de 300 guides

- De 10h à 12h : 18%
 - De 12h à 14h : 12%
 - De 14h à 16h : 44%
 - De 16h à 18h : 24%
- Participation des bénévoles : 12 bénévoles

Axe 3. Intergénérationnel - la place des jeunes / Les séniors une ressource du territoire

- Création d'un réseau partenarial jeunesse / Projet jeunes

Notre volonté était de mettre en place une coordination des acteurs du territoire agissant en direction des jeunes. Cette dynamique a rassemblé la première année 16 partenaires autour de problématiques communes par la mise en place de temps d'échanges. Malgré la forte mobilisation, ce projet n'était pas viable sans la participation active du service jeunesse. Plusieurs actions de mobilisation ont été initiées mais sans succès. Le groupe de travail a pris la décision de ne pas maintenir sans la présence du service jeunesse. Néanmoins dans le cadre du futur projet, une nouvelle dynamique nous conforte dans la co-construction d'actions avec la structure jeunesse de proximité.

- Actions de développement personnel et d'estime de soi

Un programme de prévention et de promotion de la santé globale comportant différents axes et modes d'intervention, qui agit non seulement sur les comportements et déterminants individuels ainsi que sur les ressources psychosociales. Cette action a favorisé l'implication et la mobilisation de ces derniers en tant qu'acteurs ressources à la vie sociale de l'Espace Louis-Braille. Ce programme déployé à partir de 2022, se décline essentiellement à travers :

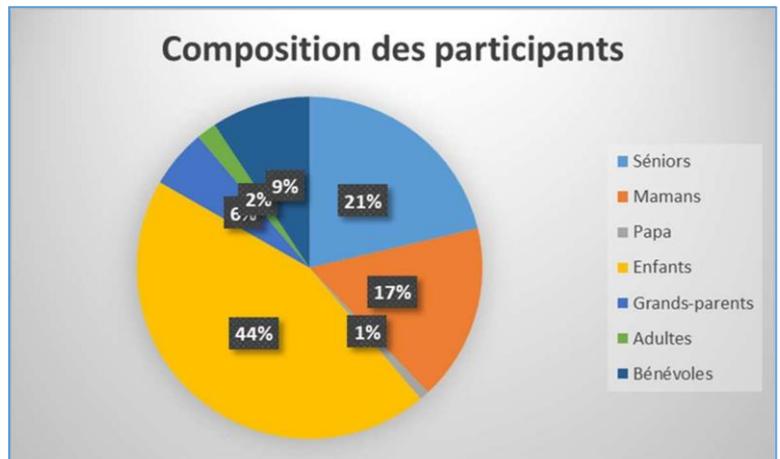
-Des séances hebdomadaires d'Activités Physiques et Sportives de loisirs Bien-être : Gym douce (les mercredis et jeudis matin) et la Marche nordique (les mardis et Jeudis après-midi)

Evaluation quantitative :

- Nombre de participants engagés dans ce programme APS / implication sociale : 35
- Nombre de participants en APS qui se sont impliqués socialement au moins 1 fois / mois : 34
- Nombre cumulé de séances annuelles en APS favorisant la participation sociale : 32
- Nombre cumulé de participations au programme d'APS Séniors : 1120
- Nombre cumulé d'implications sociales des participants en APS : 392
- Taux de bénévolat occasionnel : 80% (au moins 1 fois dans le mois)
- Taux de bénévolat régulier : 20% (1 fois par semaine toute l'année ou sur une période prolongée)

- Programme intergénérationnel

L'Espace Louis Braille propose depuis plusieurs années des activités et des animations rassemblant toutes les générations. Ces temps forts sont organisés soit les mercredis, vendredis et les samedis afin de toucher un maximum de personnes. L'Espace Louis Braille propose aussi un programme intergénérationnel durant les vacances scolaires. On constate une plus grande participation des familles ainsi que des



séniors qui apprécient les interactions et les échanges. La mise en place des programmes intergénérationnels permet le décloisonnement des générations et favorise le lien social. De plus, ceci participe à l'amélioration du cadre de vie et de l'ambiance du quartier.

Axe 4. Ecologie solidaire et économique

- Conférence sur le recyclage, la consommation responsable

Evaluation qualitative :

Ces ateliers de sensibilisation à l'écologie et à l'environnement ont permis à l'ensemble des participants de s'éveiller et de s'approprier des comportements éco-responsables par la répétition des actions vécues collectivement.

Les actions prévisionnelles comme les ateliers environnement « home made », éco-run, éco-promenade ainsi que les actions collectives d'informations type conférence n'ont pas encore été réalisées.

L'Espace Louis Braille par sa réflexion et son approche multiple portées et impulsées à travers sa commission Ecologie, ses bénévoles et ses habitants engagés, a mené plusieurs actions collectives d'éducation et de sensibilisation à l'environnement. Il agit non seulement sur une prise de conscience écocitoyenne et responsable mais aussi sur les déterminants individuels et environnementaux (changement des comportements et des habitudes de vie plus favorables, apport de connaissances et de compétences, lobby positif et écologique).

Pour répondre à un modèle écologique global et interactif, il convient de considérer et de relier la thématique de l'écologie environnementale avec celle de la prévention santé globale et ses programmes déclinés dont les objectifs et les déterminants individuels et environnementaux sont en résonance et en interactions.

Perspectives :

Développer le partenariat et renforcer des actions collectives en lien avec l'écologie, Favoriser la transversalité et développer les stratégies et les supports éducatifs autour de la thématique.

- **Groupe écologie**

Évaluation quantitative :

Nombre d'habitants engagés dans l'instance participative : 10 personnes Séniors

Nombre d'actions collectives programmées et mises en œuvre : 4

Dont : 2 panels d'Ateliers de sensibilisation :

2 actions de proximité « Nettoyons la nature »

Evaluation qualitative :

Une instance participative qui démontre non seulement sa compétence décisionnelle en donnant du sens à ses actions mobilisatrices et de sensibilisation tout en véhiculant des valeurs éducatives et des comportements éco-responsables par des prises de consciences individuelles et collectives.

Impacts sur le territoire :

Une commission qui a su se faire connaître et reconnaître en visibilité, son rôle et son engagement de proximité sur le thème et les enjeux (mondiaux et sociétaux) liés à l'Ecologie et qui, en interne, s'est mise en synergie avec l'équipe Jardin collectif et solidaire sur des objectifs complémentaires. Partenariat avec les services (CPAM)

- **Actions de proximité- Atelier environnement « home made »**

Nettoyons La Nature

Évaluation quantitative :

- Nombre d'actions de proximité « Nettoyons la nature » : 2

- Nombre cumulé de participants (habitants) sur les actions : 36 (familles avec enfants, jeunes adultes, Séniors = intergénérationnel)

Dont Bénévoles encadrant les actions : 5

Evaluation qualitative :

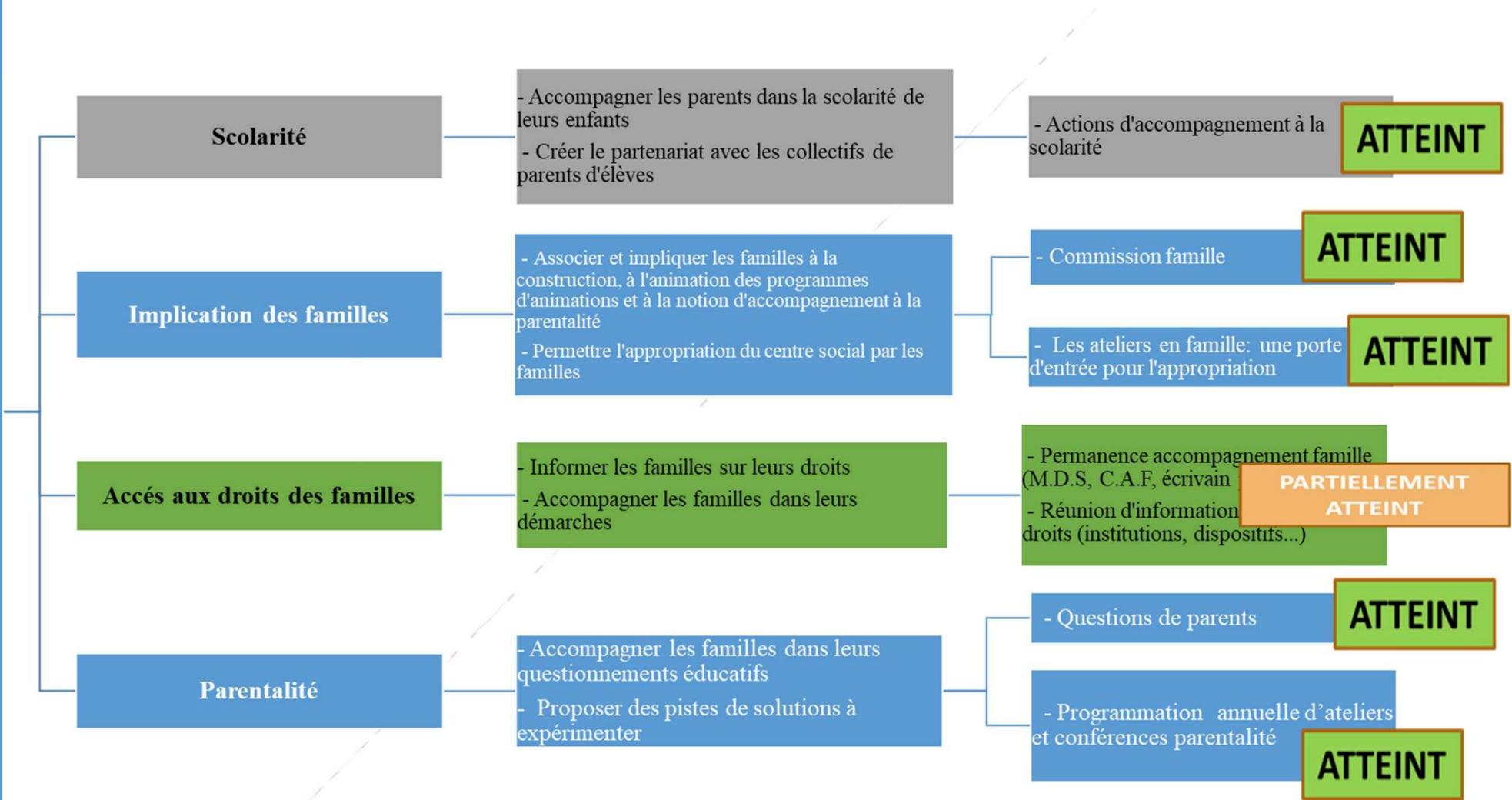
Une meilleure prise de conscience des participants sur nos comportements et gestes défavorables à la préservation de l'environnement et un fort sentiment d'utilité sociale dans la menée de ces opérations (d'intérêt général) de ramassage et de collecte des nombreux déchets et détritrus situés en proximité de l'Espace Louis Braille

Effets et impacts sur le territoire :

Ces actions de proximité ont permis de promouvoir l'engagement et la responsabilité éco-citoyenne de l'équipe élargie, associant les bénévoles de l'Espace Louis Braille et les habitants de son territoire de proximité et ce, dans le but de préserver et de respecter davantage son environnement et son cadre de vie.



ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE



Axe 5. Parentalité

- Actions d'accompagnement à la scolarité

La scolarité a été au cœur des préoccupations des familles durant la période COVID. L'Espace Louis Braille a proposé des actions pour permettre aux familles de maintenir un niveau de scolarisation normal et réduire l'échec scolaire. En partenariat avec 2 associations locales, nous avons proposé des stages d'accompagnement à la scolarité parents/enfants. Plusieurs temps d'échanges ont permis aux parents, une meilleure compréhension des difficultés de leur enfant.

Cycle accompagnement à la scolarité

Mardi 22 septembre 2020 : Apprendre de la maternelle au lycée, des pistes pour accompagner son enfant

Vendredi 22 octobre 2021 : Les devoirs à la maison : comment accompagner nos enfants ?

Vendredi 4 novembre 2022 : Accompagner l'enfant sur les chemins de la réussite

Mardi 8 décembre 2020 : Motiver pour réussir

Soutien scolaire en 2020/2021/2023 : A destination des collégiens, Les jeudis

- Commission familles

La commission familles est une instance de dialogue et d'échange entre les familles de l'Espace Louis Braille. Elle permet de faire ressortir des besoins et des attentes. Elles sont aussi force de proposition dans un intérêt général et collectif. La fréquence de cette instance est trimestrielle et accueille en moyenne 15 personnes.

Plusieurs activités ont été initiées par la commission famille, les parents sont force de proposition :

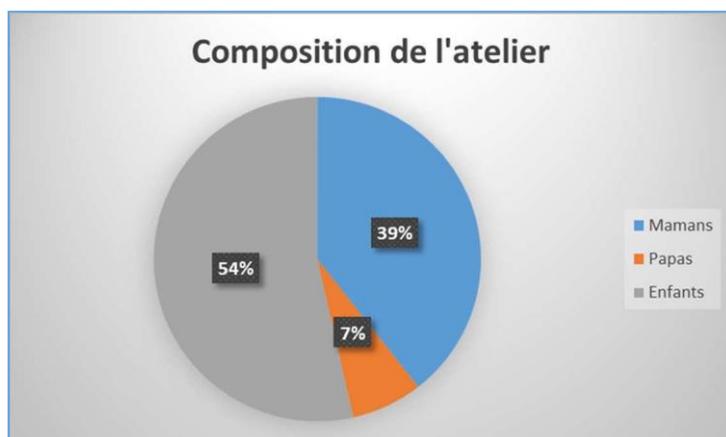
- Baby swim,
- Ateliers sur la santé alimentaire (ex : diététicien, cuisiniers),
- Ateliers ludiques et sportifs (gym, danse...),
- Ateliers pâtisserie (Maryline),
- Formation PSC1,
- Sortie ferme pédagogique,
- Sortie marché du mardi (objectif fruits/ salade de fruits),
- Atelier robotique,
- Sortie Parrot World (animalier),
- Sortie Babyland,
- Soirée repas partagé.



- **Les ateliers en famille : une porte d'entrée pour l'appropriation**

Les ateliers Bout 'chou sont des temps privilégiés pour les parents d'enfants de 0 à 3 ans où ils peuvent échanger entre eux sur des préoccupations communes. Nous avons aussi proposé des rencontres avec plusieurs experts afin d'accompagner au mieux les parents sur cette période. Au total : 11 ateliers, au cumul : 72 participants soit une moyenne de 6.5 personnes par ateliers.

Composition des 72 participants : 28 mamans, 5 papas et 38 enfants de 0 à 3 ans.



- **Questions de parents**

Les familles s'étant réappropriées les ateliers suite à la période COVID, sur les « questions de PARENTS » ont été mises en place sous l'intitulé « Café des parents » afin d'uniformiser les ateliers sur les 4 Espaces municipaux.

Ainsi 5 « cafés des parents » ont eu lieu par an, ces temps d'échanges ont eu lieu les 1ers lundis de chaque mois de février à juin 2022 : au cumul 27 participantes, soit une moyenne de 5.4 participantes par atelier.

Composition des 27 participantes : 3 grands-mères et 24 mamans :



- **Programmation annuelle d'ateliers et de conférences parentalité**

Malgré une période COVID compliquée et la réhabilitation de l'Espace Louis Braille, l'équipe a maintenu sa proposition aux familles, d'une programmation de temps forts « Parentalité ». En étroite collaboration avec les bénévoles et les partenaires, ce sont plus d'une centaine de personnes qui ont bénéficié de plusieurs conférences de qualité et adaptées à leurs attentes. Le choix des prestataires s'est fait en concertation avec l'ensemble des parents engagés avec nous dans la démarche. Les partenaires se sont aussi mobilisés dans la mise en œuvre ainsi qu'un investissement dans le budget pour certains.

Date	Type	Thématique
Samedi 23 octobre 2021	Conférence, débats, théâtre forum	Mieux comprendre son enfant de 11 à 25 ans
Samedi 28 octobre 2021	Conférence, débats, théâtre forum	Mieux comprendre son enfant de 11 à 25 ans
Le jeudi 11 mai 2023	Conférence débat	Entre autorité et bienveillance, poser les limites

En complément des propositions des conférences pour informer le plus grand nombre, l'équipe s'est investie après chaque conférence à approfondir les sujets, en proposant des rencontres en petit groupe. Ces temps d'échanges ont été l'occasion pour les familles de partager leurs expériences et de trouver des solutions communes.



Impact au sein du centre social et sur le territoire :

Le projet social 2020-2024 de l'Espace Louis Braille a eu un impact significatif sur l'équipement et sur le territoire de proximité. Un travail a été réalisé sur l'accessibilité et l'inclusion pour les personnes en situation de handicap et des familles fragilisées. Voici quelques-uns des impacts clés de ce projet :

1. **Sensibilisation et éducation** : Le projet a contribué à sensibiliser la population locale à la réalité des personnes les plus vulnérables, en mettant en avant les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien. Cela a permis d'accompagner le public sur les besoins spécifiques avec un accueil bienveillant et adapté.
2. **Accessibilité renforcée** : En mettant en place des initiatives pour rendre notre service plus accessible à l'ensemble des habitants, le projet a eu un impact direct sur la qualité de vie de ces individus. Cela peut inclure des mesures telles qu'une écoute et une disponibilité de l'ensemble de l'équipe ainsi que pour nos bénévoles.
3. **Inclusion sociale et participation des habitants** : Le projet a favorisé l'inclusion sociale en encourageant la participation active des habitants, la mise en place de temps spécifiques ainsi que la proposition concrète d'activités culturelles, les événements sportifs, les initiatives éducatives et les programmes de bénévolat.
4. **Une méthodologie adaptée et une veille sociale permanente** : Le projet social 2020-2024 a permis de tracer une ligne directrice pour assurer la qualité de service en direction de tous les habitants. Une écoute active sur les préoccupations et problématiques du territoire, a favorisé l'émergence de projets d'habitants dans l'intérêt général et collectif.

En somme, le projet social 2020-2024 a eu un impact significatif en promouvant l'accessibilité, l'inclusion et l'accueil des publics, tout en sensibilisant le plus grand nombre sur des besoins spécifiques et en favorisant la participation active des habitants.

4. LA DÉMARCHE EMPLOYÉE

Notre démarche dans le cadre du renouvellement du projet social agréé par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a été marquée par l'implication des différentes parties prenantes. On remarque une forte mobilisation des acteurs du territoire dans la réalisation du diagnostic et d'une concertation de tous les habitants. Nous avons opté pour une démarche participative efficace et dans un tel contexte, une identification de toutes les parties prenantes impliquées dans le projet, y compris :

- Les usagers, les bénévoles,
- Les membres du comité d'habitants, les associations locales,
- Les institutions et surtout les habitants du quartier.

La démarche participative a intégré une diversité de perspectives, d'expériences et d'expressions pour refléter au mieux les besoins et les réalités du territoire.

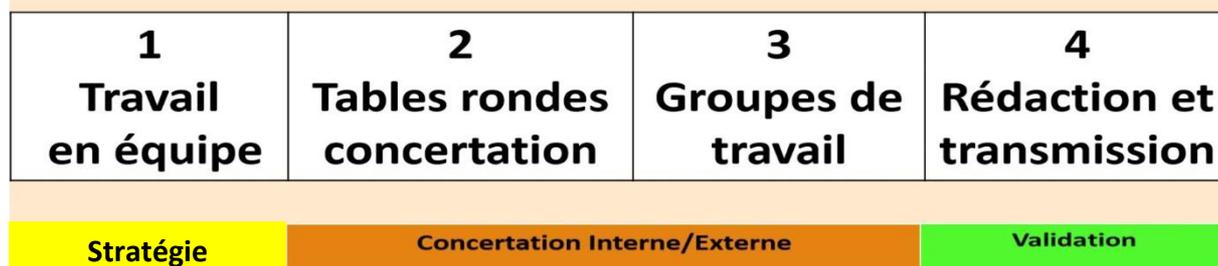
Nous avons mis en place une communication transparente et accessible afin de fournir des informations claires et accessibles sur la méthode et les attendus de la CAF, les objectifs, les activités et les résultats afin de favoriser la compréhension et l'engagement des parties prenantes.

Une priorité a été mise sur la **consultation et l'écoute active** pour impliquer activement les habitants et les autres parties prenantes dans le processus de prise de décision en recueillant leurs avis, leurs préoccupations et leurs suggestions tout au long de la démarche. Nous nous sommes assurés d'offrir des opportunités pour les aider à prendre part efficacement au projet et de développer leurs compétences et leurs connaissances.

Une évaluation continue et adaptée : Pour la réussite de cette étape nous avons évalué régulièrement l'efficacité de la démarche participative et du projet dans son ensemble, en tenant compte des retours d'expérience des participants, et adapté les approches et les actions en conséquence.

En adoptant cette approche participative, ce projet social a permis de renforcer notre légitimité, notre pertinence à répondre de manière plus adéquate aux besoins et attentes des habitants.

RETROPLANNING DE L'ÉLABORATION DU PROJET



Date	Type	Objectifs
18 novembre 2022	Comité d'habitants	Définition de la stratégie du renouvellement du projet - Information et mobilisation des bénévoles
20 janvier 2023	Table ronde en plénière	Participation de l'ensemble des habitants <ul style="list-style-type: none"> - Bilan du projet social 2020 2024. - Exprimer et identifier les perspectives du futur projet
14 février 2023	Commission familles	Bilan du projet famille 2020 2024
17 février 2023	Commission Familles	Favoriser et recueillir l'expression des attentes et des besoins des familles
1 mars 2023	Commission prévention Santé	Echanges et débats sur les actions de prévention santé
6 mars 2023	Commission familles	Définition des perspectives du projet social
18 mars 2023	Commission écologie	Bilan des actions de l'axe Ecologie
7 avril 2023	Comité d'habitants	Instance participative/ Bilan projet social 2020 2024
13 avril 2023	Réunion de quartier ville de Meaux	Recueil des doléances des habitants/ présence du Maire
20 avril 2023	Table ronde jeunesse	Echange avec les habitants sur la thématique Jeunesse en partenariat avec le service jeunesse
26 avril 2023	Salon des Espaces de Meaux	Journée de valorisation des Espaces sociaux et d'échanges avec les habitants sur le concept Centre social
12 mai 2023	Comité d'habitants	Suivi de la démarche du projet et échange sur les perspectives
16 mai 2023	Accompagnement projet social CAF- Melun	Réunion d'accompagnement des Espaces sociaux de Seine et Marne organisée par la CAF
20 juin 2023	Groupe de travail Accueil	Temps de travail sur la fonction Accueil et perspectives sur le prochain projet
1 ^{er} septembre 2023	Commission séniors	Travail sur l'offre globale en direction des séniors
11 septembre 2023	Groupe de travail bénévolat	Echanger avec les bénévoles sur le parcours du bénévole et perspectives d'amélioration
19 septembre 2023	Diagnostic partagé ville de Meaux	Parcours avec les habitants, les services meldois et les élus sur les pistes d'amélioration du quartier (Urbanisme, cadre de vie, offre d'activité...)
22 septembre 2023	Rencontre le Brassat Centre de rééducation fonctionnelle	Travail sur les problématiques du public en situation de handicap
28 septembre 2023	Commission familles	Échange sur les perspectives du projet social
28 septembre 2023	Commission écologie	Bilan des actions sur la thématique écologie
17 novembre 2023	Rencontre avec les élus thématique handicap	Validation des objectifs sur la thématique : Handicap
20 novembre 2023	Table ronde parentalité	Définition des actions/thématiques/perspectives du projet famille
20 décembre 2023	Comité d'habitants	Présentation du bilan, de la démarche et du projet
15 janvier 2024	Rencontre partenaire	Temps d'échange avec les partenaires du territoire
18 janvier 2024	Comité de pilotage	Présentation et validation du projet 2024 2028
15 mars 2024	Finalisation de l'écrit	Envoi à la CAF
3 mai 2024	Commission délocalisée	Présentation et validation de la CAF



L'IMPLICATION DE L'ÉQUIPE, DES PARTENAIRES, DES HABITANTS, DES USAGERS ET DES FAMILLES DANS L'ÉLABORATION DU PROJET

L'implication des habitants dans un projet social est essentielle pour garantir sa pertinence, sa mise en œuvre, sa durabilité et son impact positif sur le territoire. Notre volonté a été d'impliquer les habitants dès le début du processus en les consultant pour identifier les besoins, les attentes et les priorités. Cela s'est fait à travers la mise en place de :

- Tables rondes en plénière/ par thématiques,
- Réunions publiques,
- D'entretiens collectifs,
- D'entretiens individuels,
- Mur d'expression,
- De groupes de travail, etc....

Nous avons invité les habitants à participer à la conception du projet en partageant leurs idées, leurs connaissances et leurs compétences. Durant cette période de renouvellement de projet social, cela a impliqué de notre part, une disponibilité et une écoute attentive. L'objectif étant de libérer la parole et de faire émerger des perspectives nouvelles. L'Espace Louis Braille a encouragé la participation active des habitants à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet, en leur offrant des opportunités de parole et une libre expression de leurs attentes.

Une des priorités a été d'assurer une communication claire, ouverte et accessible tout au long du renouvellement du projet sur le concept centre social et les attendus de la CAF. Nous avons veillé à ce que leur voix soit entendue et que leurs contributions soient prises en compte.

L'implication des habitants, dans l'évaluation régulière du projet en recueillant leurs commentaires, leurs suggestions et leurs préoccupations, a été mise en place par l'ensemble des acteurs de l'Espace Louis Braille. Notre ambition a été de créer des opportunités :

- Meilleure compréhension du concept centre social,
- Développement des compétences et d'autonomie,
- Développement de leur capacité à participer activement au sein de la structure dans l'intérêt général et collectif.

En résumé, l'implication des habitants dans notre projet social a favorisé l'émergence de nouvelles perspectives, renforcer les liens sociaux, et contribué à la définition d'objectifs convergents, pertinents et significatifs.



Organisation des tables rondes

Cette démarche de concertation auprès des habitants a été élaborée avec l'appui du comité d'habitants et l'ensemble de nos bénévoles. Elle a eu pour but de dégager des hypothèses d'actions pour construire le futur projet social.

En parallèle du recueil des données froides et des données chaudes, l'Espace Louis Braille a proposé plusieurs tables rondes sur des thématiques diverses :

- La famille,
- La participation des habitants,
- Le vieillissement de la population / Sénior,
- Santé et prévention,
- Loisirs et sorties,
- La scolarité,
- Accès aux droits des habitants,
- L'accueil de tous les publics,
- Le cadre de vie.

Descriptif de la méthode des tables rondes

A chaque table ronde, plusieurs groupes ont répondu, à tour de rôle, à une question dans chaque domaine. Chaque idée est inscrite sur un post-it. Lorsque tous les groupes ont fait les rotations, il est demandé aux participants d'organiser les idées en les classant par thématiques.

Afin de dégager des priorités d'action, chaque participant est doté de plusieurs gommettes autocollantes. Il les dépose librement selon sa sensibilité, dans chaque domaine afin d'y mettre en avant une à trois thématiques.

Ainsi, par l'expression individuelle, se dégage la pensée majoritaire et collective du groupe. Dans chaque domaine, les deux thématiques ayant eu le plus de gommettes, seront travaillées lors des groupes en petit comité. Cette méthode d'animation a permis de formaliser la participation des habitants.

De plus, une concertation extérieure a été mise en place pour recueillir les préoccupations des habitants du quartier. Accueil extérieur/ rencontre dans l'Espace public.

4.5. Les groupes de travail :

Suite aux tables rondes, nous avons fait le choix de continuer à travailler chaque problématique retenue en mettant en place des groupes de travail avec un nombre restreint de participants.

Cette méthode a favorisé la prise de décisions et l'implication des habitants en étant force de propositions.

L'équipe et nos bénévoles ont proposé des méthodes participatives et interactives.

Ces groupes étaient néanmoins ouverts à l'ensemble des habitants du quartier.

Nous avons accueilli pour chaque temps de concertation en moyenne 15 personnes.



4.3. Mur d'expression libre :

Durant toute notre démarche, un mur d'expression libre a été installé à l'accueil de l'Espace Louis Braille pour recueillir les remarques et les observations de toutes les personnes passant la porte de notre équipement.

4.4. Boîte à idées à l'accueil de l'Espace Louis Braille :

La boîte à idées est un outil de communication et de concertation. Dans le cadre du renouvellement du projet social, la boîte a permis de recueillir les idées, les suggestions et aussi des remarques venant des usagers et des habitants du quartier.

La boîte a été placée à l'accueil.

Les avantages de la boîte à idées ont été :

- La boîte est accessible par tous,
- Les usagers et habitants ont été acteurs du projet social de l'Espace Louis Braille,
- Les personnes se sentent écoutées.

Afin que les personnes puissent participer, nous avons mis en place des petites animations autour de la boîte à idées.

Par exemple lors des petits déjeuners, nous proposons aux personnes, s'ils le souhaitent, de remplir notre document (Ci-joint).



Remarques / Observations / Idées

Ce serait bien que.....

.....

.....

J'aimerais beaucoup que.....

.....

.....

Ma proposition est de

.....

.....

J'ai pour idée de

.....

.....

Merci de votre participation
L'Equipe Louis Braille

Cette démarche globale et participative nous a permis de réunir autour de questions communes, un large panel d'habitants avec des âges, des situations sociales et des préoccupations multiples et différentes. Les problématiques abordées et travaillées lors des tables rondes ont été approfondies durant des groupes thématiques.

En laissant la parole aux habitants, des réalités de territoire sont apparues, avec des priorités nouvelles, comme la nécessité d'intervenir sur le cadre de vie et de proposer aux parents des temps à eux, sous le signe d'un répit parental.

5. LE PROJET SOCIAL 2024/ 2028

5.1. Axes d'orientation au regard des finalités C.N.A.F. et des problématiques de territoire :

L'ambition de notre projet est de renforcer l'Espace Louis Braille dans ses fonctions d'animation de la vie locale et de lieu ressources pour les habitants, les partenaires et les acteurs sociaux locaux. Les éléments présentés précédemment font ressortir des constats qui amènent le centre social à travailler sur plusieurs problématiques :

Les problématiques	
La place des habitants	Comment l'Espace Louis Braille peut-il favoriser la participation et permettre l'émergence de projets d'habitants ?
L'accueil/ La communication	Comment l'Espace Louis Braille peut-il favoriser un accueil interne et hors les murs à l'écoute de tous les habitants ?
Partenariat au service du cadre de vie	Comment l'Espace Louis Braille peut-il agir sur le cadre de vie et accompagner l'émergence de projet jeunes ?
Le vieillissement de lapopulation	Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner le vieillissement de la population ?
Handicap	Comment l'Espace Louis Braille peut-il sensibiliser et mobiliser autour de la question du handicap ?
La parentalité	Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner les parents dans leur fonction parentale ?

Le projet famille de l'Espace Louis Braille s'inscrit dans la ligne directrice des orientations de la CAF et du plan parentalité initié par la ville de Meaux. Il consiste à inscrire dans les priorités politiques, l'accompagnement et le soutien aux parents dans leurs préoccupations parentales.

5.2. Plan d'actions :

Animation globale :

Axe	Objectif	Actions
Participation des habitants	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation des Habitants - Permettre l'émergence de projets Habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Parcours du bénévole - Formation des bénévoles - Projets d'Habitants
Un accueil et une communication pour tous	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un accueil interne et hors les murs à l'écoute de tous les habitants - Développer une communication réseau sociaux efficace 	<ul style="list-style-type: none"> - Un accueil pour tous - Communication réseaux sociaux - Animation de l'Espace Accueil
Le vieillissement de la population/ Les séniors	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un programme promotion Santé adapté - Développer les actions intergénérationnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Vieillir en bonne santé - Activités intergénérationnelles
Un partenariat au service du cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un partenariat Jeunesse au service du cadre de vie - Accompagner la structure jeunesse dans le développement du projet Jeune - Développer une réflexion partagée sur le cadre de vie avec l'ensemble des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat Jeunesse/ Mutualisation et transversalité - Rencontres partenaires/ Petit déj - Actions hors les murs - Actions citoyennes
Handicap/ Inclusion du public en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'inclusion du Public en situation de handicap dans les activités du centre - Créer une commission Handicap avec l'ensemble des Acteurs Handicap - Sensibiliser les habitants du quartier sur la question du Handicap/ Participer au décroisement du quartier sur la question du Handicap 	<ul style="list-style-type: none"> - Inclusion du public - Loisirs pour tous - Commission Handicap - Formation des agents et des bénévoles sur le Handicap

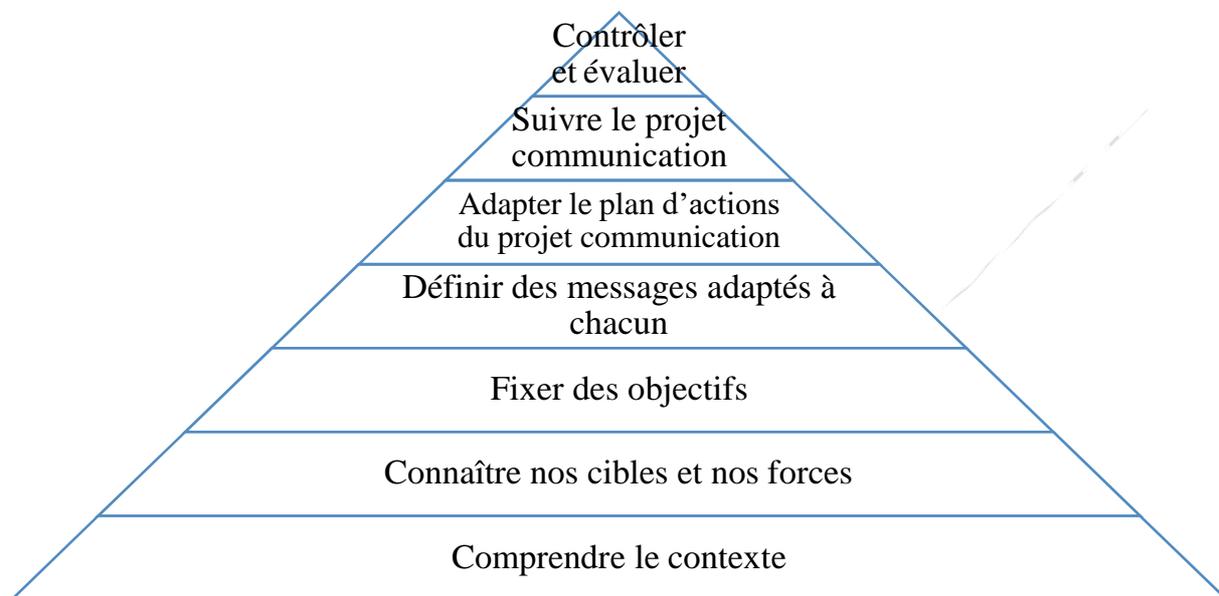
Animation collective famille :

Axe	Objectif	Actions
Implication des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'appropriation et l'implication des familles dans la vie de l'Espace Louis Braille 	<ul style="list-style-type: none"> - Projets familles - Jardin familles - Salle des familles - Activités parents/ enfants
Accompagnement à la scolarité	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants - Combattre l'échec scolaire et ouvrir l'école aux parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier d'apprentissage par le jeu - Devoir parents/enfants - Rencontre centre social/ établissement scolaire
Santé/Bien-être des familles	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions de sensibilisation à la santé et bien-être à destination des familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier santé bien-être - Partenariat acteurs santé
Répit parental	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des temps dédiés aux parents pour mieux prévenir le burn-out 	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier culturel/cuisine/sport - Echanges entre parents
Les premiers jours de l'enfant/ 0 à 5 ans	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les jeunes parents dans les premiers jours de l'enfant - Création d'une commission Petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - Débats et temps d'échanges - Ateliers 0/5ans - Accompagnement collectif

Le plan de communication :

Pour la réussite du projet, il est nécessaire de réfléchir et d'élaborer une stratégie autour de la communication. Le but est d'optimiser nos moyens et de toucher les cibles. Pour cela nous avons mis en place une organisation pour que la communication soit aussi l'affaire de tous.

En relation directe avec le service de communication de la ville de Meaux, nous avons identifié plusieurs étapes :



5.3. Les moyens mobilisés :

**Un établissement public :
Espace LOUIS-BRAILLE**

L'Espace Louis Braille impulse et conduit un projet social, il se veut l'endroit de référence pour optimiser une action en direction de la population.

- Il est chargé de mettre en perspective, les axes du Projet Social au plan du pilotage,
- de la coordination et de l'animation globale,
- de l'animation collective famille.

Moyens humains

- Les habitants impliqués,
- Une équipe de professionnels,
- Une équipe de bénévoles,
- Un réseau de partenaires institutionnels
- Les associations locales

Les autres acteurs de la direction de la cohésion sociale de la ville de Meaux

- L'Espace santé,
- Chargée de mission Handicap
- Le Dispositif de Réussite Éducative,
- Les Espaces sociaux (Charles Cros, Louise Michel et Louis Aragon).

Les moyens financiers

- Budget de fonctionnement, appels à projets et le budget d'investissement.

5.5. Les résultats attendus :

Le centre social tend vers :

- Une adhésion de ses partenaires institutionnels et associatifs dans la mise en œuvre de son projet afin d’agir sur son territoire d’intervention,
- Une participation active des bénévoles aux formations proposées pour développer une cohésion entre professionnels/ bénévoles et bénévoles/ bénévoles. Il tend vers une augmentation de ses bénévoles et des activités portées par eux.

Il entend agir sur :

- L’axe intergénérationnel, par une participation, une collaboration et un partage entre les différents publics de toute tranche d’âge,
- Des sujets d’intérêt général comme l’amélioration du cadre de vie par la réalisation d’actions partenariales avec la structure jeunesse de proximité.
- La reconnaissance comme un lieu ressources pour les habitants du quartier dans l’accompagnement des initiatives collectives au service de ses habitants,
- La création d’un lieu dédié qui donnera la place aux familles au sein de l’Espace Louis Braille.

Par son projet famille, l’Espace Louis Braille entend agir sur :

- L’implication des familles à la vie du centre social et la possibilité d’intervenir sur l’isolement des parents face à leurs questionnements, en proposant des réponses adaptées, dans le but d’améliorer les rapports familiaux,
- Sur la scolarité des enfants avec les parents comme principaux partenaires.

Ses actions auront pour finalité d’améliorer la qualité de vie des familles par un accompagnement social adapté.

5.6. Modalités de suivi et d’évaluation du projet :

L’évaluation se fera en lien direct avec le comité d’habitants du centre social. Nous organiserons durant cette instance une présentation régulière aux membres représentatifs des habitants et des associations locales en ce qui concerne l’évolution du projet à raison de deux évaluations par an pour mesurer l’impact sur le territoire et sur la structure par le biais des différentes actions mises en place.

Au préalable, l’équipe technique présentera les critères et les indicateurs énoncés à chaque fiche- action. Le comité d’habitants donnera son avis et l’instance prendra les décisions nécessaires au réajustement et à la réussite des actions. L’accueil de l’Espace Louis Braille proposera un recueil des données, tant au niveau quantitatif (données froides : nombre d’actions, de participants...) qu’au niveau qualitatif (données chaudes : pertinence des actions, satisfaction des publics...).

6. CONCLUSION

Le Projet Social de l'Espace Louis Braille renforce les relations avec les habitants, les bénévoles, les usagers, les partenaires institutionnels et les associations locales. Le soutien de nos partenaires et tout particulièrement celui de la Caisse d'Allocations Familiales, est un atout pour assurer notre mission auprès des publics. La qualité de notre partenariat confirme aux familles, notre volonté de les accompagner avec bienveillance durant les étapes de leurs vies. L'Espace Louis Braille est un lieu ressource pour les habitants du quartier ; il compte avoir un rôle de médiation afin d'agir sur le cadre de vie.

Les réflexions engagées durant ce projet de développement stratégique démontrent la volonté du centre social à être au cœur des préoccupations de l'ensemble des habitants. Sa capacité à innover dans les actions, fait de notre équipement un acteur primordial dans l'accompagnement des publics. Le rôle essentiel de l'accueil participe activement à la réussite du projet social. Durant les prochaines années, l'accueil continuera à évoluer grâce au déploiement de nouveaux outils (Sonate/Concerto).

Le soutien de la cohésion sociale, nous permet d'inscrire notre action et de rayonner au niveau de la ville de Meaux. Notre participation à de grands projets avec les services municipaux permet de véhiculer le concept centre social et ainsi de toucher de nouveaux publics.

L'Espace Louis Braille peut compter sur l'implication de ses bénévoles et sur l'implication des familles. Les moyens mis œuvre au service du projet garantissent et assurent à notre public, une écoute active, un accompagnement et soutien dans leurs projets.

7. LES ANNEXES

Synthèse du projet social :

- **Organisme gestionnaire :** VILLE DE MEAUX
- **Représentant du gestionnaire :** Mairie de Meaux hôtel de ville B.P. n° 227 77108 Meaux cedex- 01 60 09 97 00
- Adresse du centre : 43 rue Louis Braille 77100 MEAUX
- Date de l'agrément précédent : 2020/ 2024
- Année de création : 1959

Territoire du projet social : La zone d'influence de l'Espace Louis Braille comprend une population de 32 311 habitants qui correspond à 58 % de la population meloise. (Source Service urbanisme et Insee).

- Budget annuel : **479 393.01€**
- Nombre d'ETP salariés : On compte 13 salariés, cela représente 9,20 équivalents temps plein
- Nombre de bénévoles : Nous comptons 28 bénévoles

Gouvernance / Participation des habitants :

La démarche participative lors de l'élaboration du projet (habitants, usagers, bénévoles, salariés, partenaires, élus) :

De novembre 2022 à mars 2023 l'Espace Louis Braille a concerté les habitants de différentes manières : Tables rondes en plénière par thématiques, Réunions publiques, Entretiens collectifs, Entretien individuels, Mur d'expression, Groupes de travail, etc....

Ont été associés l'ensemble des bénévoles, l'équipe, les acteurs du territoire ainsi que les élus pour validation des axes d'intervention (réunions mensuelles avec l'élue en charge des centres sociaux).

Formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure :

La gouvernance partagée est organisée sous plusieurs formes :

- **Le comité d'habitant :** Instance officielle des habitants ; une élection est organisée pour un mandat de 2 ans. Elle se réunit 1 fois par trimestre pour aborder les sujets du projet social.
- **Les groupes loisirs :** Ce temps d'échanges permet aux habitants d'organiser les animations et les programmes des vacances scolaires. **La commission séniors :** Les Seniors les plus actifs se réunissent pour aborder les sujets du vieillissement et de la santé. Les participants organisent le programme annuel des actions.
- **Commission famille :** Les familles se réunissent pour aborder les sujets de parentalité et organiser les animations et les temps d'échanges entre parents.

Accessibilité de l'équipement :

Ouverture à tous, accueil des personnes porteuses de handicap, horaires, tarification, etc.

Horaires de l'accueil de l'Espace Louis Braille

L'espace Louis Braille est ouvert au public aux horaires suivants :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : Accueil : 9h - 12h et 14h - 17h- Jeudi : 14h - 17h

Néanmoins l'amplitude horaire est de 9h à 23h pour les activités et animations. La participation des habitants est calculée selon les revenus fiscaux et les animations familles sont gratuites. L'Espace Louis- Braille est entièrement accessible aux personnes en situation d'handicap.

Diagnostic partage :

Rappel des orientations, objectifs et des principaux résultats du projet précédent :

Axe 1. La place des habitants : Création d'une salle dédiée aux habitants/ La redéfinition de l'instance participative/ Parcours du bénévole

Axe 2. Un accueil au service du projet et des habitants : Accueil et permanences d'informations externalisées/ Forum des Espaces municipaux

Axe 3. Intergénérationnel - la place des jeunes / Les séniors « une ressource du territoire » : Création d'un réseau partenarial jeunesse / Projet jeunes / Actions de développement personnel et d'estime de soi / Programme intergénérationnel

Axe 4. Ecologie solidaire et économique : Conférence sur le recyclage, la consommation responsable- Groupe écologie

Axe 5. Parentalité : Actions d'accompagnement à la scolarité/ Commission famille/ - Les ateliers en famille : une porte d'entrée pour l'appropriation / Questions de parents / programmation annuelle d'ateliers et de conférences parentalité

Impact au sein de l'Espace Louis Braille : Le projet social Louis Braille 2020-2024 a eu un impact significatif sur l'équipement et sur le territoire de proximité. Un travail a été réalisé sur l'accessibilité et l'inclusion pour les personnes en situation de handicap et des familles fragilisées. Voici quelques-uns des impacts clés de ce projet :

Sensibilisation et Éducation : Le projet a contribué à sensibiliser la population locale à la réalité des personnes les plus vulnérables, en mettant en avant les défis auxquels elles sont confrontées au quotidien. Cela a permis d'accompagner le public sur les besoins spécifiques avec un accueil bienveillant et adapté.

Accessibilité renforcée : En mettant en place des initiatives pour rendre notre service plus accessible à l'ensemble des habitants, le projet a eu un impact direct sur la qualité de vie de ces individus. Cela peut inclure des mesures telles qu'une écoute et une disponibilité de l'ensemble de l'équipe ainsi que pour nos bénévoles.

Inclusion sociale et Participation des habitants : Le projet a favorisé l'inclusion sociale en encourageant la participation active des habitants, la mise en place de temps spécifiques ainsi que la proposition concrète d'activités culturelles, d'événements sportifs, d'initiatives éducatives et de programmes de bénévolat.

Une méthodologie adaptée et une veille sociale permanente : Le projet social 2020 2024 a permis de tracer une ligne directrice pour assurer la qualité de service en direction de tous les habitants. Une écoute active sur les préoccupations et problématiques du territoire, a favorisé l'émergence de projets d'habitants dans l'intérêt général et collectif.

En somme, le projet social 2020 2024 a eu un impact significatif en promouvant l'accessibilité, l'inclusion et l'accueil des publics, tout en sensibilisant le plus grand nombre sur des besoins spécifiques et en favorisant la participation active des habitants.

- Enjeux prioritaires à prendre en compte pour le nouveau projet

Animation globale et coordination

	Nom	Diplôme	% ETP	Téléphone / Email
Directeur	Kouider ELATRECH	D.E.J.E.P.S / D.E.S.J.E.P.S Maîtrise en sciences sociales MASTER 2 Direction des politiques jeunes, d'animation et des dispositifs d'insertion - Mention : Intervention et développement social	100%	Kouider.elatrech@meaux.fr 0183690400
Chargé d'accueil	Mélanie COUTINHO DIAS	Brevet- BAC SES- B.T.S Communication des entreprises- B.A.F.A- B.A.F.D	100%	melanie.coutinho-dias@meaux.fr 0183690400

- Orientations « Animation globale » retenues pour ce nouvel agrément :

Participation des habitants :

Objectifs : Favoriser la participation des Habitants/ Permettre l'émergence de projets d'habitants

Actions : Parcours du bénévole/ Formation des bénévoles/ Projets d'Habitants

Un accueil et une communication pour tous :

Objectifs : Favoriser un accueil interne et hors les murs à l'écoute de tous les habitants/
Développer une communication réseau sociaux efficace

Actions : Un accueil pour tous/ Communication réseaux sociaux/ Animation de l'espace Accueil

Le vieillissement de la population / Les séniors :

Objectifs : Proposer un programme promotion Santé adapté / Développer les actions intergénérationnelles

Actions : Vieillir en bonne santé/ Activités intergénérationnelles

Un partenariat au service du cadre de vie :

Objectifs : Créer un partenariat Jeunesse au service du cadre de vie / Accompagner la structure jeunesse dans le développement du projet Jeune / Développer une réflexion partagée sur le cadre de vie avec l'ensemble des partenaires

Actions : Partenariat Jeunesse / mutualisation et transversalité / Rencontres des partenaires
Petit déj / Actions hors les murs / Actions citoyennes

Handicap / Inclusion du public en situation de handicap :

Favoriser l'inclusion du Public en situation de handicap dans les activités de l'Espace Louis-Braille / Créer une commission Handicap avec l'ensemble des Acteurs Handicap/ Sensibiliser les habitants du quartier sur la question du Handicap/ Participer au décloisonnement du quartier sur la question du Handicap

Actions : Inclusion du public / Loisirs pour tous/ Commission Handicap / Formation des agents et des bénévoles sur le Handicap

Animation collective familles

	Nom	Diplôme	% ETP	Téléphone / Email
Référent Famille	Isabelle LEYMAN	BAC ES DEJEPS/LICENCE science de l'éducation en cours	100%	Isabelle.leyman@meaux.fr 0183690400

- Orientations « Animation collective familles » retenues pour ce nouvel agrément

Implication des familles

Objectifs : Développer l'appropriation et l'implication des familles dans la vie de l'Espace Louis Braille

Actions : Projets familles / Jardin familles /Salle des familles / Activités parents / enfants

Accompagnement à la scolarité

Objectifs : Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants / Combattre l'échec scolaire et ouvrir l'école aux parents

Actions : Atelier d'apprentissage par le jeu / Devoir parents/enfants / Rencontre Espace Louis Braille / établissement scolaire

Santé /Bien-être des familles

Objectifs : Proposer des actions de sensibilisation à la santé et au bien-être à destination des familles

Actions : Atelier santé bien-être / Partenariat acteurs santé

Répit parental :

Objectifs : Mettre en place des temps dédiés aux parents pour mieux prévenir le burn-out atelier culturel/cuisine/sport/ échanges entre parents

Les premiers jours de l'enfant/ 0 à 5 ans :

Objectifs : Accompagner les jeunes parents dans les premiers jours de l'enfant

Actions : Création d'une commission Petite enfance / Débats et temps d'échanges / Atelier 0-5ans Accompagnement collectif

Conclusion :

Le Projet Social de l'Espace Louis Braille renforce les relations avec les habitants, les bénévoles, les usagers, les partenaires institutionnels et les associations locales. Le soutien de nos partenaires et tout particulièrement celui de la Caisse d'Allocations Familiales est un atout pour assurer notre mission auprès des publics. La qualité de notre partenariat confirme aux familles notre volonté de les accompagner avec bienveillance durant les étapes de leurs vies. L'Espace Louis Braille est un lieu ressource pour les habitants du quartier. Il compte avoir un rôle de médiation afin d'agir sur le cadre de vie. Les réflexions engagées durant ce projet de développement stratégique démontrent notre volonté à être au cœur des préoccupations de l'ensemble des habitants. Sa capacité à innover dans les actions, fait de notre équipement un acteur primordial dans l'accompagnement des publics. Le rôle essentiel de l'accueil participe activement à la réussite du projet social. L'Espace Louis Braille peut compter sur l'implication de ses bénévoles et sur l'implication des familles. Les moyens mis œuvre au service du projet garantissent et assurent à notre public une écoute active, un accompagnement et un soutien dans leurs projets.

Inauguration de l'Espace Louis Braille :

Inauguration de l'Espace Louis Braille

Le samedi 16 septembre 2023





FICHE ACTION 1	PARTICIPATION DES HABITANTS
Animation globale et coordination	Comment l'Espace Louis Braille peut-il favoriser la participation et permettre l'émergence de projets d'habitants ?
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la participation des habitants - Permettre l'émergence de projets d'habitants
PUBLIC CIBLÉ	Habitants, bénévoles de l'Espace Louis - Braille
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Descriptif : La participation des habitants et l'échange social sont significatifs à l'Espace Louis braille qui compte aussi une trentaine de bénévoles mobilisés et d'autres à venir qui ont le désir de s'engager en tant que personnes - ressources aux côtés des professionnels et ce, au bénéfice du projet social et de ses activités et instances collaboratives. La faisabilité du projet social à toutes les étapes de sa réalisation, passe aussi par la mobilisation des ressources internes.</p> <p>Le développement et l'organisation de la démarche participative et du processus participatif favorables à l'expression des habitants et à l'action du bénévolat mais aussi à l'émergence de projets collectifs associatifs sont conditionnés à des étapes, des méthodes d'accompagnement et des méthodologies appropriées. La construction sociale pour favoriser le pouvoir d'agir, la prise de responsabilité citoyenne, le portage et le pilotage des actions, nécessite de développer des capacités et des compétences spécifiques.</p> <p>Action 1 : L'Espace Louis - Braille reconsidèrera sa procédure d'accompagnement du bénévolat par la définition et le balisage d'un parcours du bénévole avec ses modalités/ modes d'accueil, de recueil et de suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Etape 1 : Désir d'engagement bénévole pris en considération à l'accueil ou lors des rencontres externalisées -Etape 2 : Prise de RDV et rencontre formalisée entre le bénévole et l'animateur référent, identification, recensement et évaluation du degré d'engagement, des motivations profondes, compétences, spécialités appétences, expériences de vie, expertises d'usage, centres d'intérêt, disponibilités...) -Explicitation et représentation des formes et nature du bénévolat en centre social auprès du bénévole : Promotion et conscientisation du « concept centre social et du bénévolat » (valeurs, missions principales d'un CS, principes d'action, objectifs priorités) -Formalisation de l'engagement bénévole post -rencontre au moyen du Livret du bénévole (création) -Etape 3 : Méthode d'organisation relationnelle et du suivi (<i>management/ gestion des ressources bénévoles</i>) : Permanences individuelles mensuelles et temps de rencontre collectifs trimestriels dédiés aux bénévoles...et d'autres plus informels. (<i>Convivialité, se connaître et se reconnaître, réflexion, réajustement, apport de réponses nouvelles adaptée, négociation, accompagnement des besoins matériels, structurels et en formation</i>) -Une Newsletter mensuelle d'informations à destination des bénévoles <p>Action 2 : la formation des bénévoles : Afin d'organiser efficacement et en sécurité, la prise de responsabilité du bénévolat dans les activités, les instances et les projets d'habitants, un plan de formation et un recensement des besoins en formation en lien avec le projet social, seront prévus pour accompagner les demandes de formation dans le but de développer les compétences et les qualifications des bénévoles. Des formations internes seront aussi organisées à travers des temps d'échanges, de partage et de transmission de connaissances entre</p>

	<p>bénévoles (<i>transmission des savoir-faire et des savoir-être-expertises d'usage, spécialités, expertises professionnelles</i>) mais aussi entre les bénévoles et les professionnels.</p> <p>Des modes et des actions de reconnaissance sociale permettront de promouvoir et de valoriser l'engagement et la plus-value du bénévolat.</p> <p><u>Action 3 : projets d'habitants/projets associatifs</u></p> <p>L'Espace Louis Braille est un lieu-ressource et d'initiatives collectives d'intérêt général contribuant à l'animation de la vie sociale qui entend être reconnu en tant que « pépinière de projets d'habitants et de projets associatifs ». Dans ce sens, la qualification de ses professionnels (Directeur et Responsable de l'Animation globale certifiés DESJEPS) ainsi que la mise à disposition de leurs compétences méthodologiques auprès des habitants et des bénévoles, permettront d'organiser et d'accompagner les demandes de création d'association. Des méthodes pédagogiques et managériales adaptées ainsi que des campagnes de sensibilisation et d'accompagnement (en interne et en externe) seront déployées pour susciter l'émergence de projets d'habitants ou de projets associatifs.</p> <p>-Des permanences trimestrielles dans un but d'accompagnement à la création d'une association, seront mises en place. (<i>Apport de connaissances méthodologiques et stratégiques</i>)</p>
<p>MOYENS MIS EN ŒUVRE</p>	<p><u>Moyens humains</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - Des formateurs en interne : des habitants et des bénévoles experts - Des organismes de formation habilités, <p><u>Moyens matériels</u> : - locaux de l'Espace Louis Braille</p> <p>- tout type de matériel et équipement mis à disposition par le c Louis Braille (ex : supports de communication, ...)</p> <p><u>Moyens financiers</u> : - budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions de sensibilisation et de formation</p>
<p>PARTENAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les habitants du quartier ✓ Le comité d'habitant ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ La Direction de la Cohésion Sociale ✓ Les associations
<p>INDICATEURS D'ÉVALUATION</p>	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <p>La mobilisation du bénévolat</p> <p>-Nombre de bénévoles à impliquer dans le projet : + de 30 / an dont 10 réguliers Dont taux de bénévolat régulier : 30 %</p> <p>-Nombre d'actions (significatives) découlant du bénévolat : (<i>pilotage, coopérations, contributions</i>) : 30 / an</p> <p>-Nombre de participations bénévoles cumulées : 200 / an</p> <p>-Contributions volontaires / 10 bénévoles réguliers hebdo/base2h/semaine : 1ETP/ an</p> <p>La Formation :</p> <p>-Nombre de bénévoles formés : 5 / an</p> <p>Valorisation</p> <p>-Le nombre de temps de rencontre des bénévoles : 5 / an</p> <p>-Projets collectifs d'habitants : 2 / an (émergence)</p> <p>-Projets ou création d'une association : 1 / an (émergence partenariale)</p> <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <p>La mobilisation du bénévolat :</p>

	<p>-le renforcement des compétences psychosociales, le pouvoir d’agir et la responsabilité citoyenne</p> <p>- le recensement et l’évaluation des contributions volontaires en nature des bénévoles en ETP <i>Fiches- actions, tableau de bord et de suivi, bilans intermédiaires et final sur les impacts (produits budgétaires)</i></p> <p>Valorisation sociale du bénévolat</p> <p>-la création d’un livret du bénévole (<i>formalisation et légitimité sociale de l’engagement du bénévole et protection juridique</i>)</p> <p>-la création d’un trombinoscope des bénévoles - acteurs au sein de l’organigramme fonctionnel (<i>lisibilité, visibilité à l’accueil et lors des portes ouvertes</i>)</p> <p>-la création d’une Newsletter d’informations (<i>mensuelle</i>) dédiée aux bénévoles</p> <p>-la création d’une permanence (<i>d’écoute</i>) mensuelle pour les bénévoles (Accompagnement et coaching selon les envies, besoins, problèmes ou difficultés rencontrées)</p> <p>-la proposition de sorties culturelles dédiées aux bénévoles</p> <p>- l’organisation d’un repas annuel des bénévoles et des rencontres conviviales</p> <p>- la participation des bénévoles aux réunions d’équipe (<i>valorisation de la singularité et de la valeur ajoutée du bénévole en tant que force de proposition par sa contribution particulière / idée ou une intention à projet collectif</i>)</p> <p>- la présentation des évaluations aux bénévoles en termes d’effets et d’impacts (bilans intermédiaires et final) de leurs interventions et actions issues du bénévolat en tant que « richesse » sociale (<i>rendre compte pour prendre conscience de l’apport du bénévolat</i>)</p> <p>Formation interne et externe</p> <p>-la conception des outils de recueil des besoins en formation des bénévoles identifiant aussi les expertises, spécialités, appétences/envies (base de données, tableau de bord, mention à créer au livret du bénévole)</p> <p>-la définition d’un plan de formation et un budget prévisionnel affecté à la formation</p> <p>-l’évaluation du processus en lien avec le parcours du bénévole (moyens, déroulement, suivi régulation /réajustement, appréciations, effets intermédiaires) – questionnaires de satisfaction (bénévoles)</p> <p>Projets d’habitants / projets associatifs</p> <p>-la mise à disposition et la transmission des connaissances et des compétences méthodologiques (appropriation) en ingénierie de projets</p>
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<p>Parcours du bénévole</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’amélioration du processus lié au parcours du bénévole (<i>procédure, mode et modalités, efficacité/ efficacité</i>) - La satisfaction, l’épanouissement et le bien – être des bénévoles <p>Formation des bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> - L’évaluation / des besoins en formation des bénévoles / axes du projet social - La mise en place d’un plan de formation - Le développement des ressources/compétences individuelles et des coopérations - L’accompagnement et le « coaching » pour la montée en compétence et en qualification des bénévoles impliqués - L’accentuation dans la prise de confiance et de responsabilité des bénévoles - Le développement du pilotage des activités / ateliers et la gouvernance partagée au sein des instances participatives <p>Valorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mobilisation des bénévoles autour des projets collectifs - la promotion et le développement du bénévolat - le développement des solidarités et le partage des valeurs communes - la reconnaissance/fidélisation de l’engagement bénévole au service du projet social <p>Projets d’habitants / Projets associatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - l’émergence de projets d’habitants - l’accompagnement à la création d’associations -partenaires

	<ul style="list-style-type: none"> - l'apport et le renouvellement du tissu et du partenariat associatif - la formation et le déploiement de bénévoles « ambassadeurs - promoteurs » - la valorisation et la promotion de la culture du vivre ensemble humanité partagée,
DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION	
2	Un accueil et une communication pour tous Comment l'Espace Louis Braille peut-il proposer un accueil de qualité et adapté ?
<input checked="" type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input type="checkbox"/> Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un accueil interne et hors les murs à l'écoute des habitants - Développer une communication réseau efficace
PUBLIC CIBLÉ	Habitants, usagers, partenaires
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Un accueil pour tous</p> <p>Depuis plusieurs années, l'Espace Louis Braille met une priorité à proposer un accueil de qualité adapté à la spécificité de chaque public. L'Espace Louis Braille se veut une structure de proximité à l'écoute des habitants. La réhabilitation de l'équipement a permis de repenser l'accueil pour renforcer une image positive et un lien de confiance entre les usagers et les agents en charge de l'accueil.</p> <p>Le déploiement de la plateforme Sonate/Concerto nous permettra une meilleure gestion de l'accueil (information / renseignement / inscription...)</p> <p>Des temps de rencontre seront mis en place avec les partenaires afin de recueillir les informations nécessaires pour renseigner les habitants. Ceci permettra de mieux nous faire connaître et d'être au courant des services qu'ils proposent : Mission Locale, Reliage, France Services, Réussite Educative,</p> <p>L'équipe en charge de l'accueil mettra en place des permanences hors les murs lors des différents événements de la ville. L'idée est de continuer à proposer, d'informer et d'orienter les habitants sur le concept centre social.</p> <p>De plus, la création d'une signalétique supplémentaire, coté chemin blanc, permettra d'être davantage identifié de l'extérieur.</p> <p>Action 2 : Communication réseaux sociaux</p> <p>Les outils de communication évoluent et il est important pour l'Espace Louis Braille de s'adapter pour toucher un nouveau public. Les réseaux sociaux sont des outils utilisés par la plupart des habitants. Il est nécessaire de s'adapter à ces nouveaux modes de communication.</p> <p>Nos objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire de la veille sociale sur notre secteur d'activité - Poster régulièrement pour toucher et mobiliser de nouveaux habitants - Développer notre réseau auprès d'un public large - Être proche de nos bénévoles et de nos partenaires.

	<p>Action 3 : animation de l'espace d'accueil</p> <p>L'accueil organisera, sur le projet social 2024-2028, des temps conviviaux avec la participation des bénévoles : petit déjeuner, expositions, valorisation de créations d'habitants,</p> <p>Le but est de donner l'opportunité aux habitants de s'exprimer et d'investir l'espace d'accueil comme un lieu d'expression et d'échanges. Des moments de rencontres seront organisés autour d'animation avec différents thèmes selon les saisons et l'actualité de l'Espace Louis Braille.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - Le comité d'habitants - Les bénévoles impliqués <p><u>Moyens matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - locaux de l'Espace Louis Braille - tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis-Braille (ex : supports de communication, Kakémono, flyers, mobilier ergonomique, ...) <p><u>Moyens financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ CAF ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de partenaires impliqués dans le projet : 10/an - Le nombre d'action en découlant : 30 projets - Le nombre de bénévoles mobilisés : 10/an <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilans des rencontres partenaires - Evaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers - Mise en place de questionnaire et sondage pour recueillir le retour des partenaires
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des missions d'un centre social et du concept - Toucher un nouveau public grâce aux réseaux sociaux - Information et orientation d'un large public
	<ul style="list-style-type: none"> - Un espace d'accueil convivial et de qualité
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; <input type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ; <input checked="" type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ; <input checked="" type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION 3	LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION LES SÉNIORS
Animation globale et coordination	Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner le vieillissement de la population ?
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un programme en prévention / promotion Santé adapté - Développer les actions intergénérationnelles
PUBLIC CIBLÉ	Séniors (robustes) à partir de 55 ans et les retraités
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Descriptif : A travers une approche globale et positive de la prévention et de la promotion Santé Bien-Vieillir, l'Espace Louis Braille s'engagera en tant qu'acteur essentiel en accompagnant le vieillissement (en bonne santé) et l'avancée en âge des Séniors. Dans ce sens, un programme d'offres (Forum, conférences, ateliers) constitué d'actions collectives « Bien-Vieillir » sera développé selon différents axes et modes d'intervention thématiques à prioriser.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'activité physique et les activités de loisirs Bien-être (augmenter le niveau d'activité préconisé) - L'alimentation saine et équilibrée (adaptée aux besoins des séniors) - Les compétences psychosociales (pour prévenir les troubles de la santé mentale) - La prévention des traumatismes (chute, suicide, maltraitance) - Les fonctions cognitives (pour renforcer les différentes mémoires à court, moyen et long termes) - L'accès aux droits et aux services de santé - Le capital social (en encourageant la participation sociale en proposant des actions éducatives et sociales) <p>Action 2 : L'Espace Louis Braille souhaite promouvoir et renforcer l'intergénérationnalité et les relations Séniors par la mise en place d'activités et d'actions ludiques, culturelles et sportives. A travers la co-construction avec les habitants et nos bénévoles, l'équipe proposera un programme riche et varié durant les vacances scolaires, les mercredis et les week-ends.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p>Action 1 Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - le comité d'habitants - la commission Séniors et sa sous-commission d'habitants en Prévention Santé engagés dans le portage ou le co-portage des actions collectives Bien - Vieillir - les bénévoles impliqués <p>Moyens matériels / structurels : - locaux de l'Espace Louis Braille - Tout type de matériel spécifique et adaptée aux interventions thématiques Bien - Vieillir et équipement mis à disposition par l'Espace Louis Braille (ex : supports de communication, ...)</p> <p>Moyens financiers : Budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions collectives Bien-Vieillir Séniors</p> <p>Communication (transversale) avant (informer) pendant (visibilité, compte-rendu et bilans intermédiaires) après (valorisation et notoriété de l'action)</p>

<p>PARTENAIRES</p>	<p>Action 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les directions et organisations municipales intersectorielles (Sport, Cohésion Sociale, Solidarité, CCAS, UIA, Pôle Séniors et Espace Santé, Espace Evasion, Plan local Santé / Politique Ville/ contrat de ville- ateliers santé ville, appels à projet ...) ✓ Les acteurs opérateurs associatifs et institutionnels, locaux et de proximité, engagés dans le champ de la santé et du Bien-Vieillir (Maisons du sport et de la santé, du diabète et de l'obésité, ARIL, CODEPGV ...) ✓ ARS, INPES CCMSA, ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ Les Caisses et professionnels des régimes de Retraite ✓ Des prestataires PRIF, professionnels en prévention Santé Bien-Vieillir
<p>INDICATEURS D'ÉVALUATION</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action 1</u> : Evaluation des résultats attendus</p> <p>Quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre et la répartition des activités / ateliers thématiques : 30 - le nombre de participants par atelier thématique Bien-Vieillir : 10 - le nombre de participations cumulées sur l'ensemble de l'offre : - taux d'assiduité : 80 % - taux de participation des usagers Séniors Louis Braille : 50% - taux de fidélisation : 70% - le nombre de partenaires associatifs Bien-Vieillir sous convention d'objectifs et de moyens avec l'Espace Louis Braille : 3 - le nombre de bénévoles mobilisés : 25 / an : <p>Qualitatifs :</p> <p>L'Offre de promotion Santé Bien-Vieillir</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'impact de territoire : Utilisation et Atteinte des Séniors et retraités ciblés - l'accessibilité de l'offre (socio-économique, physique et environnemental) - la satisfaction des Séniors, des intervenants et des partenaires (questionnaires de satisfaction) - la notoriété de l'offre en prévention / promotion Santé Bien-Vieillir (questionnaire-enquête) - l'inscription et le repérage de l'offre Bien-Vieillir de l'Espace Louis Braille en tant qu'acteur promoteur du Bien-Vieillir au sein du Contrat Local Santé <p>Mobilisation sociale (à toutes les étapes des actions Bien-Vieillir)</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'une commission Séniors et des sous – commissions Bien-Vieillir - les groupes d'habitants / bénévoles actifs (réflexion/ concertation, pilotage, diffusion, communication, évaluation) chargés des questions de promotion Santé <p>Partenariat</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'engagement formalisé des acteurs locaux associatifs engagés dans la Prévention Santé Bien-vieillir (conventionnement / contractualisation) <p>Le développement des compétences et ressources personnelles par l'appropriation des déterminants individuels, sociaux et environnementaux favorables à la santé Bien-Vieillir : connaissances (questionnaires participants) –</p>

	<p>attitudes positives, savoir-être, pouvoir-faire, compétences psychosociales motivation/intention d'agir : intention d'adopter et ou de renforcer les comportements et modes de vie protecteurs de santé (questionnaires participants)</p> <p>Evaluation du processus (pendant l'action) - le suivi, le déroulement et l'appréciation (mise en œuvre) de l'offre Bien-Vieillir :</p> <p>- planification, réalisation, rythme et chronologie des actions collectives Bien-Vieillir avec les ressources internes et externes mobilisées – l'adéquation des moyens/ objectifs les tableaux de bord – bilans intermédiaires (repérage des contraintes et des leviers - le réajustement de l'action si besoin...)</p>
<p>EFFETS ATTENDUS</p>	<p><u>Action 1</u> :</p> <p>La prévention / promotion des comportements favorables et l'éducation à la Santé Bien-Vieillir L'appropriation des déterminants et facteurs protecteurs pour un vieillissement en bonne santé : Les Séniors « acteurs de leur santé » L'amélioration des modes et de la qualité de vie, Le renforcement ou le développement de la capacité de décision et d'autonomie L'augmentation de l'espérance de vie, L'accessibilité et l'inscription notoire (territoire) de l'offre en prévention Santé Bien-Vieillir La participation sociale et démarche participative à toutes les étapes du projet La mobilisation des ressources externes partenariales avec les acteurs du territoire La collaboration entre organisations et l'engagement de nouveaux acteurs (non institutionnels) : habitants / bénévoles Séniors, associations pour la mise en place d'actions Bien-Vieillir La mutualisation et la transversalité à travers les synergies dans l'intersectorialité DAS et aussi avec les autres directions municipales La prise en compte et la réduction des inégalités sociales de Santé</p>
<p>DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS</p>	<p><input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.</p>

FICHE ACTION 4	Un partenariat au service du cadre de vie Comment l'espace Louis Braille peut-il agir sur le cadre de vie ?
<input checked="" type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input type="checkbox"/> Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un partenariat Jeunesse au service du cadre de vie - Accompagner la structure jeunesse dans le développement du projet Jeune - Développer une réflexion partagée sur le cadre de vie avec l'ensemble des partenaires
PUBLIC CIBLÉ	Habitants, jeunes du quartier
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Partenariat Jeunesse / Mutualisation et transversalité Notre ambition est de travailler en collaboration avec la structure jeunesse de proximité. La réhabilitation et la nouvelle équipe nous permettra de réfléchir sur des problématiques communes. La création de ce partenariat est essentielle pour l'amélioration des relations intergénérationnelles dans le quartier. La collaboration avec la structure jeunesse est un facteur important pour améliorer l'image de l'Espace Louis Braille pour qu'il soit identifié comme lieu ressource par le public jeune du quartier. De plus, ce partenariat permettra la mutualisation et la transversalité des compétences et des moyens matériels. Le centre social Louis Braille invitera la structure jeunesse 1/mois à la réunion d'équipe afin d'échanger sur l'actualité de chacun et à aborder les projets communs.</p> <p>Action 2 : Rencontre partenaires / Petit déjeuner La mise en place de temps de rencontre partenaire se fera de plusieurs façons/ L'ambition est de développer la dynamique partenariale et de permettre la connaissance mutuelle.</p> <p>Rencontre partenaire : Dans une fréquence trimestrielle l'Espace Louis Braille et la structure jeunesse initiera une rencontre avec l'ensemble des acteurs du territoire d'intervention afin d'échanger sur les problématiques communes.</p> <p>Petit déjeuner : Mensuellement, un petit déjeuner partenaire sera organisé. Ces rendez-vous seront l'occasion de mettre en contact les partenaires dans une ambiance conviviale. Ces rendez-vous se feront soit dans l'Espace Louis Braille ou dans la structure jeunesse.</p> <p>Action 3 : Actions hors les murs / Actions citoyennes Les actions hors les murs seront des prétextes pour toucher des personnes qui ne fréquentent pas nos structures. Animations de quartier : Organisation des événements extérieures, des fêtes de quartier, des activités récréatives pour encourager la participation et le renforcement des liens sociaux. Activités culturelles, artistiques et citoyennes : Organiser des expositions, des performances artistiques et des spectacles dans l'espace public pour favoriser la dynamique partenariale.</p>

MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains</u> : - l'équipe salariée de l'Espace Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le comité d'habitants - Les bénévoles impliqués <p><u>Moyens matériels</u> : - locaux du centre Louis Braille</p> <ul style="list-style-type: none"> - tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis Braille (ex : supports de communication, ...) <p><u>Moyens financiers</u> : - budget spécifique de l'Animation Globale dédié au financement des actions</p>
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale ✓ DRE
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de partenaires impliqués dans le projet : 30 - le nombre d'action en découlant : 5 - le nombre de bénévoles mobilisés : 15/ an <p><u>Qualitatifs</u> : -</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilans des rencontres partenaires - évaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers - Mise en place de questionnaires et sondages pour recueillir le retour des partenaires
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Une appropriation de l'Espace Louis Braille par les partenaires - L'émergence d'actions collectives d'intérêt général - Une identification de l'Espace Louis Braille par les jeunes du quartier - Un comité d'animation renforcé dans son pouvoir d'agir - La mise en place de projet de jeunes
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; <input checked="" type="checkbox"/> Implication dans une instance d'information ou de consultation ; <input checked="" type="checkbox"/> Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; <input checked="" type="checkbox"/> Collaboration permanente et prise de responsabilité ; <input checked="" type="checkbox"/> Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION 5	Handicap/ Inclusion du public en situation de handicap Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner et permettre l'inclusion des personnes en situation de handicap ?
O Animation globale et coordination + Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'inclusion du public en situation de handicap dans les activités de l'Espace Louis Braille - Créer une commission Handicap avec l'ensemble des Acteurs Handicap - Sensibiliser les habitants du quartier sur la question Handicap/ Participer au décloisonnement du quartier sur la question Handicap
PUBLIC CIBLÉ	Le public en situation de handicap
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Inclusion du public L'inclusion des personnes en situation de handicap a démarré depuis plusieurs années par la participation active à la semaine du handicap organisée par la ville de Meaux. De plus l'accueil en stage professionnel des élèves du Brasset a permis d'amorcer un changement dans les représentations de chacun sur le handicap. L'ambition sur le futur projet sera de développer d'avantage l'accueil et l'intégration de ce public dans la vie du centre social. Une collaboration avec le pôle Handicap sera au cœur de notre volonté de changer le regard et la perception de chaque habitant du quartier. Le centre social participera à l'actualité de la ville de Meaux (Forum du handicap, semaine du handicap...)</p> <p>Action 2 : Loisirs pour tous L'offre de l'Espace Louis Braille est diversifiée et innovante et intègre le public en situation de handicap. Néanmoins il reste un effort supplémentaire pour accueillir tous les types de handicap en adaptant totalement le déroulement de nos animations. Notre objectif est de lever les freins qu'excluent ce public. Un travail de concertation sera amorcé pour évoluer dans un sens commun.</p> <p>Action 3 : Commission Handicap La mise place d'une commission sera un atout pour Espace Louis Braille pour identifier les difficultés et facilités pour mettre en place une action concrète et pérenne. L'Espace Louis Braille réunira l'ensemble des partenaires du quartier qui investissent la problématique. Elle se réunira une fois par trimestre pour aborder et sera le relais pour mettre en place des actions.</p> <p>Action 4 : Formation des agents et des bénévoles sur le Handicap Malgré une envie et une détermination à œuvrer en direction du public en situation de handicap, il subsiste un besoin de monter en compétence dans certains domaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'accueil du public en situation de handicap - Le handicap invisible et comment l'intégrer dans la vie de l'Espace Louis Braille ? <p>Des temps de formation seront mis en place en direction de l'équipe et des bénévoles du centre social. Ressources (CNFPT, Formation interne/ dynamique partenaires...)</p>

MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille ➤ Les bénévoles impliqués <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Locaux de l'Espace Louis Braille <p><u>Moyens financiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ budget de fonctionnement de l'Espace Louis Braille
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ CAF ✓ Chargée de mission Handicap ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine-et-Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de personnes impliquées dans le projet : 20/an ➤ Le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux familles : (parent/enfant) ➤ Le nombre d'action en découlant : 15/an ➤ Le nombre de bénévoles mobilisés : 10 <p><u>Qualitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ évaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outils de recensement des usagers
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une appropriation l'Espace Louis Braille par l'ensemble des partenaires - L'émergence d'actions collectives favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap - Un bénévolat au service du projet social sur les actions
DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION 6	Implication des familles Comment l'Espace Louis Braille peut-il impliquer les familles dans la vie du centre ?
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'appropriation et l'implication des familles dans la vie de l'Espace Louis Braille - Accompagner les familles dans l'aboutissement de leurs projets - Accompagner les familles vers le bénévolat - Encourager les familles à être actrices de leur quartier dans l'intérêt collectif et général
PUBLIC CIBLÉ	Familles du quartier
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Activités parents / enfants. Dans le cadre du renouvellement du projet social, ces ateliers étant bien intégrés à la vie du centre, l'objectif est de rendre les parents acteurs et autonomes et d'intégrer les nouvelles familles du quartier. Les ateliers « Anim'familles » auront lieu chaque mercredi après-midi hors vacances scolaires. Sur ces temps de vacances seront proposées différentes activités aux familles selon leurs attentes déjà relevées lors des commissions familles et des temps d'échanges tels que les ateliers « Thé-matiques parentales » ou même lors des activités où les échanges sont libres entre les familles, la référente famille, les animateurs et les bénévoles (sport, sorties culturelles, arts créatifs...).</p> <p>Action 2 : Salle des familles. Afin de faciliter l'appropriation de l'Espace Louis-Braille par les familles, une salle sera dédiée à toutes les activités familles et aménagée selon leurs besoins et attentes. Les familles pourront aussi utiliser cette salle pour se rencontrer et échanger de manière autonome. Elles pourront demander la disponibilité à l'accueil ou à l'animatrice afin d'en disposer.</p> <p>Action 3 : Projets familles. En plus des activités familles régulièrement proposées, les familles pourront travailler sur des projets collectifs et être accompagnées tout au long de leur construction. Ces projets auront pour objectif de faciliter le départ de familles en vacances, de créer du lien social et de rompre l'isolement.</p> <p>Action 4 : Jardin familles. Dans l'objectif de faciliter l'appropriation du centre par les familles, un jardin familles sera entièrement pensé et agencé avec les familles. Les statistiques des lieux d'habitation des familles du quartier ayant démontré que celles-ci vivent essentiellement en appartement et n'ont donc pas de jardin. Ainsi, nos familles auront libre accès à ce jardin et en assureront l'entretien.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - Le comité d'habitants - Les bénévoles impliqués - Commission jardin - Les familles du quartier - Service de la ville (espaces verts) <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux de l'Espace Louis Braille - Carré de jardin directement lié à la salle des familles - Tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis-Braille (ex : supports de communication, ...)

	<p><u>Moyens financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget spécifique de l'Animation Collective Famille dédié au financement des actions
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale ✓ DRE
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de personnes impliquées dans le projet : 200 / an - le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux familles : 15 / activité - le nombre d'action en découlant : 20 - le nombre de bénévoles mobilisés : 20 / an <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilans trimestriels réalisés par la Commission familles - évaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Une appropriation de l'Espace Louis Braille par les familles - L'émergence d'actions collectives d'intérêt général - Un bénévolat de la part des familles au service du projet social - Des bénévoles qualifiés et impliqués dans la vie du quartier - Une qualité de vie améliorée entre les familles du quartier
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

- Animation globale et coordination
 Animation collective famille

**OBJECTIFS
OPÉRATIONNELS**

- Accompagner les parents dans la scolarité de leurs enfants
- Permettre aux parents de s'entraider sur les devoirs de leurs enfants
- Combattre l'échec scolaire et ouvrir l'école aux parents
- Créer du lien entre les parents et les écoles

PUBLIC CIBLÉ

Familles du quartier

**DEROULEMENT DE
L'ACTION**

Action 1 : projet personnalisé sur poste informatique. Sous la responsabilité de leurs parents et accompagné par un bénévole, les enfants seront installés sur des postes informatiques et pourront se connecter à des applications leur permettant de travailler les matières principales (français et mathématiques) de manière ludique selon leur niveau d'apprentissage.

Action 2 : atelier devoir parent / enfant. Pendant ce temps de partage de savoir, les parents s'entraideront selon leurs capacités afin que tous les enfants puissent recevoir de l'aide sur leurs devoirs scolaires. Un bénévole mènera cet atelier afin d'apporter son aide aux parents. Des bases de cours de français ou de mathématiques pourront également être revues.

Action 3 : rencontre Espace Louis Braille /établissements scolaires. La référente famille se mettra en contact avec les établissements scolaires de la zone d'intervention du centre afin de mener des actions transversales telles que des conférences. Ces temps permettront aux parents du quartier d'entrer dans différents établissements scolaires et inversement aux parents d'élèves de prendre connaissance de l'existence de l'Espace Louis- braille.

**MOYENS MIS EN
ŒUVRE**Moyens humains :

- L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille
- Le comité d'habitants
- Les bénévoles impliqués
- Les parents d'élèves
- Equipe éducative des écoles et collège de proximité

Moyens matériels :

- Locaux de l'Espace Louis Braille
- Locaux des établissements scolaires de proximité
- Tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis-Braille (ex : supports de communication, ...)

Moyens financiers :

- Budget spécifique de l'Animation Collective Famille dédié au financement des actions

PARTENAIRES

- ✓ Les associations de parents d'élèves
- ✓ Les établissements scolaires de proximité
- ✓ CAF
- ✓ MDS
- ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale ✓ DRE
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nombre de personnes impliquées dans le projet : 100 / an - le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux habitants : 80 / an - le nombre d'actions en découlant : 4 - le nombre de bénévoles mobilisés : 10 / an <p><u>Qualitatifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bilans trimestriels réalisés par la Commission famille et les parents participants à ces ateliers - évaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Une implication des parents dans les devoirs scolaires - L'émergence de soutien entre parents lors de ces ateliers - Une amélioration du niveau scolaire des élèves participant à ces ateliers - Une transversalité dans les actions renforcées avec les établissements scolaires
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION	
8	Santé / Bien-être des familles Comment l'Espace Louis Braille peut-il aider les familles à améliorer leur qualité de vie par le sport et le bien-être ?
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions de sensibilisation à la santé et au bien-être à destination des familles - Mettre en place des rencontres entre les familles et des professionnels de la santé
PUBLIC CIBLÉ	Les familles du quartier
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : ateliers santé bien-être. Parce que la santé touche tous les membres de la famille et que la sensibilisation peut aider à prévenir de petits soucis physiques ou psychologiques à venir avec le temps, l'Espace Louis Braille mettra en place différents ateliers en direction du public famille. Ces ateliers, selon les thèmes à aborder pourront avoir lieu sur les temps de « Thé-matiques parentales », sur les ateliers « Anim'familles » et encore pendant des activités proposées aux familles lors des vacances scolaires. Des prestataires seront sollicités pour leurs compétences professionnelles et des sorties à caractère sportives seront mises en place en intérieur comme en extérieur.</p> <p>Action 2 : Partenariat acteurs santé : L'Espace Louis Braille mettra en place une démarche afin de développer son réseau de partenaires dans le but de proposer un plus large panel d'ateliers et d'activités à nos familles. La transversalité avec les services de la ville (service des sports et service santé) sera accentuée. Aussi, d'autres partenariats avec des professionnels extérieurs seront créés dans le but de présenter des nouveautés dans nos activités à nos familles.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - Le comité d'habitants - Les bénévoles impliqués - Des prestataires - Services de la ville (Sport et santé) <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux de l'Espace Louis Braille - Tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis-Braille (ex : supports de communication, ...) - Structures extérieures en capacité d'accueillir nos familles <p><u>Moyens financiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget spécifique de l'Animation Collective Famille dédié au financement des actions (REAAP)
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale ✓ Les Services de la ville de Meaux (Service Santé et Service des Sports)

INDICATEURS D'ÉVALUATION	<u>Quantitatifs</u> : - le nombre de personnes impliquées dans le projet : 200 / an - le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux habitants : 100 / an - le nombre d'action en découlant : 20 - le nombre de bénévoles mobilisés :10 / an <u>Qualitatifs</u> : - - bilan trimestriel réalisés par le comité d'habitants - Evaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers
EFFETS ATTENDUS	- Une appropriation de l'Espace Louis Braille - L'émergence d'actions collectives d'intérêt général - Une amélioration du bien-être des familles fréquentant ces ateliers - Une transversalité dans les actions avec les services de la ville accentuée
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION 9	Répit parental Comment l'espace Louis Braille peut-il prévenir le burn-out parental ?
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille	
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les parents dans leurs attentes en tant qu'individus - Permettre aux parents de s'accorder un temps pour se ressourcer et mieux faire face à leurs responsabilités familiales - Soutenir les parents dans les difficultés du quotidien - Créer du lien entre les parents
PUBLIC CIBLÉ	Familles du quartier / parents
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p><u>Action 1</u> : Commission parents. Afin que les parents investissent totalement ce temps de partage et d'échanges, la référente famille, en coopération avec les parents volontaires, créera un collectif de parents visant à décider et mettre en place les activités destinées aux parents exclusivement. Visant à travailler collectivement sur la mise en place d'activités, les parents de cette commission deviendront bénévoles sur ces temps et autonomes dans leurs activités.</p> <p><u>Action 2</u> : Planning d'activités. Après de nombreuses remontées de parents, notamment lors des portes ouvertes dédiées aux inscriptions des activités, de nombreux parents ont soulevé le fait que l'Espace Louis Braille ne propose pas de temps pour les parents hormis avec les enfants. Ainsi, selon leurs attentes et leurs besoins de ressourcement, ils organiseront leur planning d'activité mensuelle sur un vendredi après-midi entre 14h et 16h afin de pouvoir gérer les entrées et sorties de l'école, entre octobre et juin, hors vacances scolaires.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille - Les bénévoles impliqués - La commission parents - Différents prestataires selon les activités mises en place <p><u>Moyens matériels</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Locaux de l'Espace Louis Braille - Locaux des établissements municipaux de proximité - Tout type de matériel et équipement mis à disposition par l'Espace Louis-Braille (ex : supports de communication, ...) <p><u>Moyens financiers</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget spécifique de l'Animation Collective Famille dédié au financement des actions
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ Nos partenaires (My Hong, Latifa Bouziane, Cyril Segura) ✓ CAF ✓ MDS ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier ✓ La direction de la cohésion sociale

INDICATEURS D'ÉVALUATION	<u>Quantitatifs</u> : - le nombre de personnes impliquées dans le projet : 50 / an - le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux habitants : 15 / an - le nombre d'action en découlant : 24 - le nombre de bénévoles mobilisés : 10 / an <u>Qualitatifs</u> : - - bilans trimestriels réalisés par le comité d'habitants - évaluation de la satisfaction avec la mise en place d'outil de recensement des usagers
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Une appropriation de l'Espace Louis Braille - L'émergence d'actions collectives d'intérêt général - Une amélioration de la qualité de vie des parents fréquentant ces ateliers - Des bénévoles qualifiés et impliqués dans la vie du quartier
DEGRÉ DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Présence, consommation ou activités ; × Implication dans une instance d'information ou de consultation ; × Contribution régulière à une activité / service à un projet collectif ; × Collaboration permanente et prise de responsabilité ; × Contribution au processus de décision.

FICHE ACTION 10	LES PREMIERS JOURS DE L'ENFANT DE 0/5ANS Comment l'Espace Louis Braille peut-il accompagner les parents et les enfants de 0/5ans ?	
<input type="checkbox"/> Animation globale et coordination <input checked="" type="checkbox"/> Animation collective famille		
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les jeunes parents dans les premiers jours de l'enfant - Atelier passerelle pour accueillir les enfants de 3-5ans - Proposer des pistes et des solutions à expérimenter 	
PUBLIC CIBLÉ	Parents des enfants de 0/5ans	
DEROULEMENT DE L'ACTION	<p>Action 1 : Débat et temps d'échanges</p> <p>Dans la salle des familles les parents échangeront sur leurs différentes difficultés rencontrées avec leur propre enfant. L'Espace Louis Braille prévoit des temps d'échanges et de discussions sur des thématiques autour de la parentalité, des pratiques simple et ludique pour accompagner les parents et leurs enfants dans leur problématique. Les temps d'échanges consistent à répondre aux questions des parents, renforcer l'autonomie des enfants en proposant diverses activités, créer du pouvoir d'agir chez le parent et renforcer les liens intra-familiaux. Il y a des temps d'échanges prévus en amonts par trimestre, avec nos partenaires pour communiquer sur nos actions et échanger sur les thématiques abordées au sein des différents types d'accueil. Ces temps sont proposés de façon ponctuel et à la demande des parents. Unpartenaire peut intervenir sur un temps durant l'atelier ; afin de répondre à un besoinspécifique du parent et trouver des réponses adaptées à leurs propres besoins avec leur enfant.</p> <p>Action 2 : Atelier passerelle</p> <p>Les bénévoles mettront en place, deux ateliers le mardi matin de 10h à 11h pour les 0-3ans et le mercredi de 10h/11h30 pour les 3-5ans. Un atelier sera ouvert pour les enfants de 3-5ans qu'on intitulera l'atelier passerelle, il sera situé dans la salle des familles. Les ateliers seront accompagnés de l'animatrice de l'Espace Louis Braille ainsi que d'une bénévole. Les parents mettront en place les équipements de puériculture mis à leurs dispositions par l'équipe Louis Braille afin qu'ils développent leurs autonomies dans la proposition des activités adaptées à leurs propres enfants. La salle des familles est partagée le lundi par l'association le « Hameau » qui aménage et partage ces équipements de puériculture.</p> <p>Action 3 : Accompagnement collectif</p> <p>L'équipe met en place un contenu interactif et ludique où le parent se retrouve, échange, expérimente avec son jeune enfant. L'accompagnement sur ces ateliers consiste à se rencontrer, se raconter, émettre aucun jugement sur les différentes situations abordées. Les pratiques professionnelles d'accompagnement doivent aider les parents à affiner leurs objectifs personnels propre à chaque famille et chaque enfant.</p>	

	<p>Sur les premières années du projet social une création de commission petite enfance avec l'équipe pluridisciplinaire sera mise en place pour mutualiser équipement et pratique professionnelle avec les partenaires de la petite enfance et les associations.</p>
MOYENS MIS EN ŒUVRE	<p><u>Moyens humains :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'équipe salariée de l'Espace Louis Braille ➤ Les bénévoles impliqués sur les ateliers des 0-5ans <p><u>Moyens matériels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Locaux de l'Espace Louis Braille (salle des familles) ➤ Matériels de puériculture adapté aux enfants de 0-5ans ➤ Mutualisation des équipements de puériculture <p><u>Moyens financiers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Budget spécifique de l'Animation collectif famille dédié au financement des actions autour de la parentalité (REAPP)
PARTENAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le comité d'habitants ✓ CAF ✓ MDS ✓ Hameau ✓ Petite enfance ville de Meaux ✓ Fédération des Centres Sociaux de Seine et Marne ✓ Les habitants du quartier (Mme Cissé Aminata et Mme Boruchowitsch Danièle bénévoles) ✓ La direction de la cohésion sociale
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<p><u>Quantitatifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le nombre de personnes impliquées dans le projet : 6 personnes / an ➤ Le nombre de personnes fréquentant la salle dédiée aux familles : 20 personnes (parents/enfants) /an ➤ Le nombre d'action en découlant : 9 actions par ans ➤ Le nombre de bénévoles mobilisés : 6 bénévoles / an <p><u>Qualitatifs :</u> -</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Bilan de fin d'année sur les ateliers Bout 'chou/ Passerelle ➤ Evaluation de satisfaction ➤ Mise en place d'outils de recensement des parents/enfants sur le mur de l'entrée de la salle des familles
EFFETS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Une appropriation de l'Espace Louis Braille par les parents des enfants de 0/5ans - L'émergence d'actions collectives favorisant le lien parents/enfants - Parent animateur et autonome - Un bénévolat au service du projet social sur les actions 0-5ans - Des bénévoles qualifiés et impliqués dans les ateliers petite enfance
DEGRÉ DE DE PARTICIPATION DES HABITANTS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Présence régulière, constante des parents ➤ Contribution et initiative régulière aux ateliers des 0-5ans ➤ Collaboration permanente et prise de responsabilité (bénévole acteur) ➤ Contribution au processus de décision. (Concertations, tables rondes) ➤ Commission bénévoles, commission habitants, commission familles.

Réhabilitation de l'Espace Louis Braille :

AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



SALLE ANEMONE

PENDANT TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



BUREAU DES ANIMATEURS

PENDANT TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

LA CUISINE

PENDANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



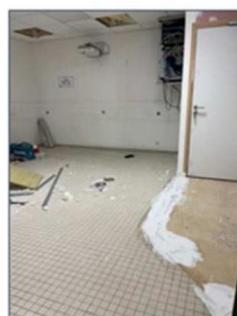
Meaux
VILLE DE MEAUX

BUREAU DU DIRECTEUR

PENDANT TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

COULOIR DU 1ER ETAGE

PENDANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



BUREAU ADMINISTRATION

PENDANT TRAVAUX



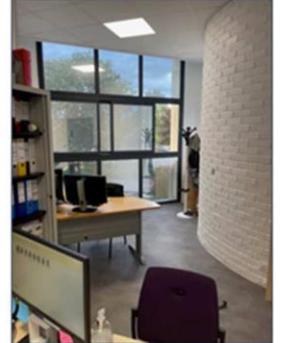
PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX

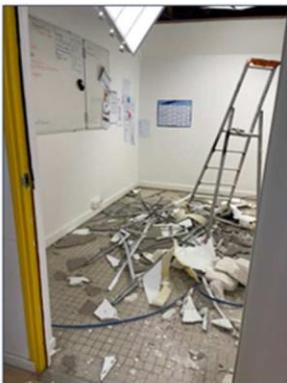


ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



PENDANT TRAVAUX



BUREAU DIRECTEUR DE LA REUSSITE EDUCATIVE

APRÈS TRAVAUX



VESTIAIRE

PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



L'ACCUEIL

AVANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



L'EXTERIEUR

AVANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



AVANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



SALLE BLEUET

AVANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



SALLE INFORMATIQUE

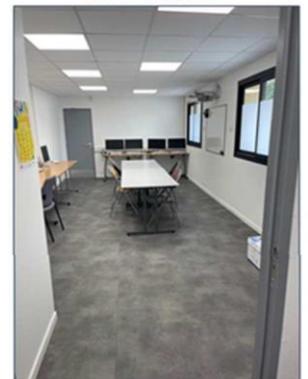
PENDANT TRAVAUX



PENDANT TRAVAUX



APRÈS TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



ESPACE LOUIS-BRILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



AVANT TRAVAUX



SALLE FAMILLES

AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX



APRES TRAVAUX



ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

La ville de Meaux est heureuse de vous présenter la réhabilitation de l'espace municipal Louis-Braille.

Un plan de rénovation intérieure et extérieure a été initié pour améliorer l'accueil du public.

L'ensemble de l'équipe souhaite partager avec vous toutes les étapes des travaux.

Venez découvrir le nouveau programme de l'espace Louis-Braille.



L'espace Louis-Braille tient à remercier l'ensemble des partenaires.

ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

ESPACE LOUIS-BRAILLE

43, rue Louis Braille
Tél. : 01 83 69 04 00
espace.louis-braille@meaux.fr



Meaux
VILLE DE MEAUX

Retour en images





Nettoyons la Nature



Atelier peinture Anim'famille



Sortie à la Cité des Sciences



Sortie Bowling

Atelier Bout'chou



Activité jeux de société avec les séniors et le Brasset



Atelier cuisine avec les 0-5 ans



L'équipe Meaux Miniature



Soirée Fluo





Semaine sur le Handicap



Atelier Broderie diamants



Meaux Miniature



Partage d'activité avec le service jeunesse



2023 - 2024



Espace Louis-Braille

43, rue Louis Braille 77100 MEAUX

Tél. : 01 83 69 04 00 - espace.louis-braille@meaux.fr





ESPACE LOUIS- BRAILLE

43 rue Louis BRAILLE 77100 MEAUX

01 83 69 04 00

DIRECTION DE LA COHESION SOCIALE

